

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

c |



— Gironde
c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

2019 : réaffirmer notre ADN, une mission de service public avant tout

Le 28 novembre 2019, le CAUE de la Gironde a eu 40 ans ! 40 années d'existence au service des élus, des techniciens des collectivités, des particuliers, des enseignants, des élèves et des étudiants. Le CAUE est devenu au fil des ans un acteur incontournable des projets de territoire, de la pédagogie et de la sensibilisation au cadre de vie, comme le souhaitait Philippe Madrelle, président du Conseil Général de la Gironde qui impulsa la création du CAUE en 1979. Fondateur de la structure, soucieux de garantir l'équité des services sur ce grand territoire girondin, pour tous ses habitants et toutes ses communes même les plus petites, il s'en est allé en cette année anniversaire. Et si 40 ans se sont écoulés, l'essence même du CAUE voulue par son fondateur perdure.

Certes, le métier des conseillers du CAUE a évolué, mais notre connaissance du terrain, notre vision transversale des problématiques, notre neutralité et nos expérimentations, demeurent le socle de nos conseils, notre ADN.

Des compétences et des valeurs portées au travers de la création d'outils de sensibilisation, de nouveaux modules de formation, de la mise en place d'actions et d'accompagnements spécifiques auprès de nos partenaires, des collectivités et des particuliers.

Les chiffres clés de l'année : 236 dossiers de collectivités traités dans l'année, 24 partenariats et conventions cadre paraphées. 3 290 conseils aux particuliers sur 61 lieux de permanences sur tout le département. 1 816 participants à nos actions de sensibilisation dont 1 198 de jeune public. 363 personnes formées. Des chiffres confortant le CAUE comme un outil, un rouage incontournable du projet de territoire.

Fort de ses 40 années de présence sur le département, le CAUE porte une parole engagée sur les grands enjeux contemporains, en s'appuyant sur sa connaissance et sa mémoire des lieux, mais aussi sur ses compétences de médiateur et d'accompagnateur de projet, comme vous le verrez au fil de ces pages.

En 2019, le CAUE a réaffirmé sa mission de service public, celle impulsée par son fondateur, sur l'ensemble du territoire, envers tous ses publics !

Alain Charrier,
Président du CAUE



SOMMAIRE

Edito	p.3
Agenda 2019	p.6
L'activité 2019 en chiffres	p.8

Le CAUE **p.12**

Nos missions	p.14
Le Conseil d'Administration	p.15
La vie de l'équipe	p.17
Projet stratégique	p.18
Ornano	p.20
Le réseau (UR - FNCAUE)	p.22
Adhérer au CAUE	p.25
Bilan financier	p.26

Nos publics **p.28**

Collectivités et professionnels	p.28
Particuliers	p.42
Jeunes et enseignants	p.52

Communication **p.58**

Site internet	p.60
---------------	------

Partenariats **p.62**

Interventions et conférences	p.63
Nos partenaires	p.64

AGENDA 2019

30 JANVIER



Forum des métiers, collège de Lacanau. Régulièrement les conseillers CAUE se rendent dans les collèges pour présenter les différents métiers liés au cadre de vie.

15 FÉVRIER



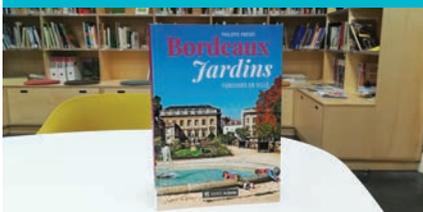
Assemblée Générale de la Capeb. La grande salle de réunion du CAUE permet d'accueillir nos partenaires pour leurs événements et ainsi renforcer les liens partenariaux.

24 MAI



2^e journée nationale de l'accès au droit. Notre juriste est allée à la rencontre des Médocains et a répondu aux questions relatives au cadre de vie.

19 JUIN



Rencontre avec Philippe Prévôt auteur du livre « Bordeaux jardins » avec les éditions Le Festin.

25 SEPTEMBRE



L'exposition Maisons de Girondins, reprenant 13 typologies de maisons de Gironde, expliquée aux enfants du centre de loisirs des JSA.

30 OCTOBRE



Le CAUE se met à l'heure européenne en accueillant les représentants du projet européen Interreg Europe VIOLET (coordonné par l'Alec).

26-27 MARS



En partenariat avec l'AMG, intervention auprès des élus sur le thème de la revalorisation des centres-bourgs à Plassac et Toulonne (15 participants).

2 AVRIL



Conférence inaugurale de l'exposition « Petites combines et bons tuyaux » ou comment construire avec les matériaux recyclés.

3 JUILLET



Intervention au Pôle Territorial Cœur Entre-Deux pour une formation axée sur la division parcellaire « Nos parcelles font des petits... bonne nouvelle ? ».

27 AOÛT



Sous convention avec le Sybarval, les conseillers du CAUE ont travaillé sur le phénomène de division parcellaire et l'ont présentée aux élus.

14 NOVEMBRE



Résultat du concours de dessin « Ma maison jardin » en écho à l'exposition « Une maison pour chacun, une ville pour tous », 175 dessins reçus !

18 DÉCEMBRE

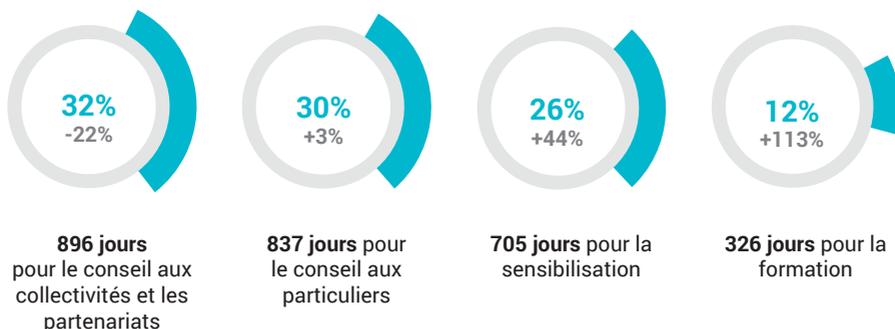


Intervention lors des rencontres nationales « attractivité centres, villes & bourgs » à Libourne.

L'ACTIVITÉ 2019 EN CHIFFRES

4 813 jours de travail (activité totale de la structure) +6,7 %

Répartition de l'activité par grandes missions



Conseil aux collectivités

236 dossiers traités dans l'année (+10%) :

les dossiers traités par le CAUE courent parfois sur plusieurs mois voire années.



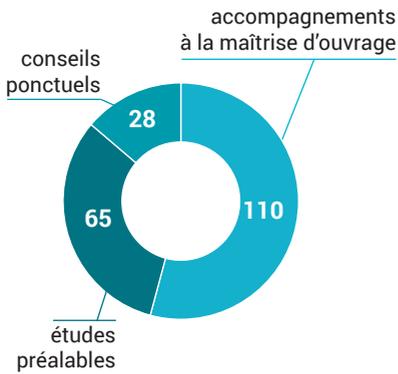
24 partenariats et conventions cadre, au-delà de 20 jours de travail, +118% par rapport à 2018

4 niveaux de conseil



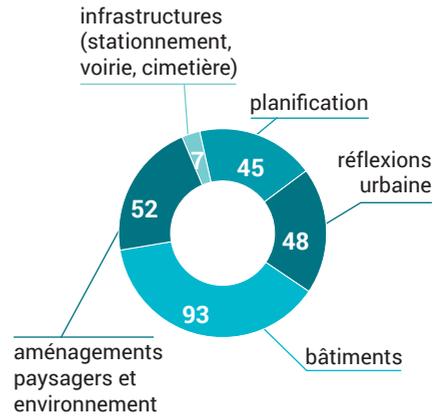
Nature des sollicitations

203 nouvelles sollicitations (+7%)

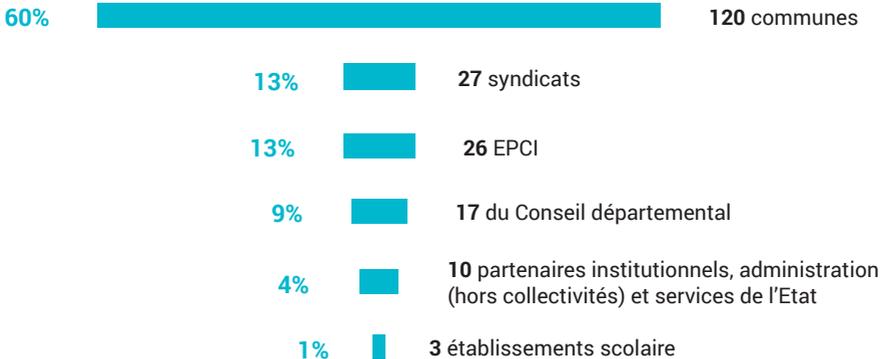


Objet de la sollicitation

Sur 203 nouvelles sollicitations, les champs d'interventions peuvent être multiples, ils sont répartis comme suit :

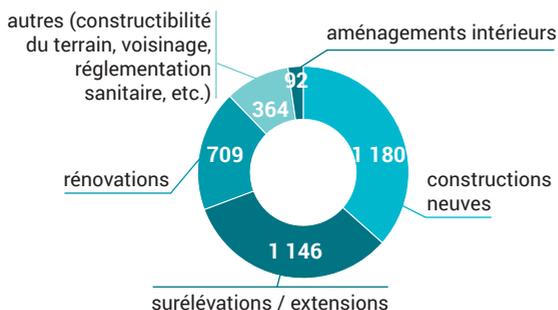


Répartition par type de bénéficiaires (nombre de nouvelles sollicitations)



Conseil aux particuliers

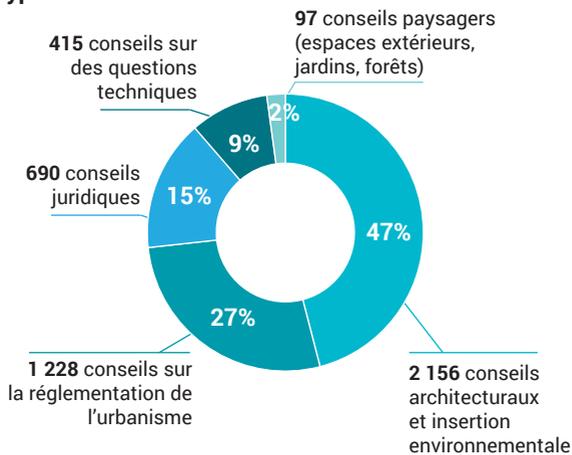
Type de travaux *



Bénéficiaires du conseil



Type de conseils *



* un conseil peut porter sur plusieurs sujets.

3 290
conseils (+7%)
pour rencontrer :



un architecte
2 479



un juriste
633



un ingénieur énergie
133



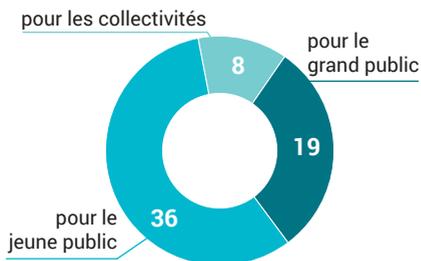
un paysagiste
29



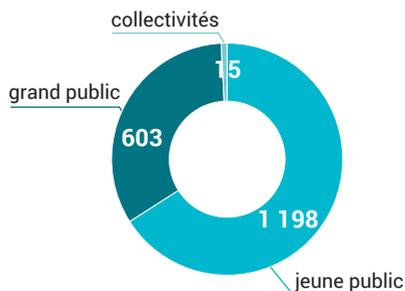
un consultant
santé des végétaux
16

Sensibilisation

63 actions de sensibilisation (-17%)



1 816 participants à nos actions de sensibilisations dont :



19 actions grand public dont



8 visites



5 conférences



3 expositions



1 ciné-débat



2 autres
(concours dessin,
lecture)

Formation

Organisme de formation agréé, le CAUE crée des modules adaptés à tous ses publics, élus, techniciens, professionnels du cadre de vie, enseignants. Le programme de formation, en ligne sur notre site internet, porte sur des thématiques en lien avec notre projet stratégique.

363 participants (+52%) à nos 19 sessions de formations dont :

43% **155** techniciens

28% **101** élus

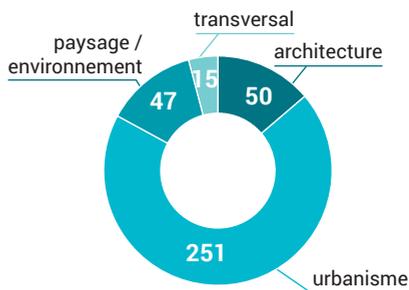
14% **50** enseignants

10% **35** professionnels

4% **15** autres

1% **7** professionnels des CAUE

Nombre de stagiaires par domaines





A l'image de sa structure administrative originale lors de sa création et innovante, le siège du CAUE, ancien garage réhabilité, fait preuve d'innovation par sa dimension bioclimatique et sa serre végétalisée !

Le CAUE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Gironde (CAUE) a pour mission la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Les CAUE ont été créés à l'initiative des départements. Le Conseil Général de la Gironde a acté la création du CAUE de la Gironde en décembre 1979. Il est aujourd'hui présidé par Alain Charrier, conseiller départemental.

Le CAUE assure sur tout le territoire girondin, à la fois une offre technique, pédagogique et culturelle, dans la conduite de ses missions assignées par la loi : **conseiller, former, informer et sensibiliser** tous les acteurs et citoyens d'un territoire à la qualité du cadre de vie.

Association de droit privé, indépendante de toute administration, le CAUE est **chargé d'une mission de service public au profit de tous.**

Ses missions fondamentales ont été élargies dans le cadre de la loi SRU de 2000, puis dans le cadre de la loi sur la transition énergétique de 2015 qui inscrit le CAUE dans le Code de l'environnement et dans celui de l'énergie.

Le CAUE de la Gironde est financé par une partie de la part départementale de la Taxe d'Aménagement (TA), prélevée sur les Permis de Construire, témoignant du lien direct au citoyen. Le Conseil départemental fixe, par délibération, le taux de répartition de la part départementale entre CAUE et Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Une structure originale

Si en 1977 l'idée de créer un organisme original de par son statut, ses missions et sa gouvernance dans le paysage institutionnel était novatrice, elle n'en demeure plus que jamais d'actualité.

Véritable organisme d'interface entre élus, techniciens, particuliers et professionnels au service de la qualité du cadre de vie, le CAUE fait preuve d'une capacité d'adaptation permanente.

Ses plus : la neutralité et la gratuité !

Une loi, 4 missions

Les missions du CAUE sont insécables et au nombre de 4 : conseiller, former, informer, sensibiliser. Le CAUE assure à la fois une offre technique, culturelle et pédagogique dans la conduite de ses 4 missions assignées par la loi, dans un souci de neutralité.

« Art. 1er. - L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public... »

/ Le CAUE a pour mission de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale sur le territoire départemental.

/ Le CAUE est un organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain.

/ Les CAUE offrent un service de proximité, référent pour les acteurs responsables de la qualité du cadre de vie.

CONSEILLER

/ Les particuliers dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme, pour tout projet relatif à leur cadre de vie (aménagement, construction, rénovation ou extension).

/ Les collectivités territoriales dans tous les projets d'aménagement des territoires, en matière de bâti, d'espaces publics, de paysage, d'urbanisme et d'environnement.

SENSIBILISER

/ Tous les publics sur les enjeux contemporains du cadre de vie et de l'aménagement.

/ Le public scolaire pour une « pédagogie du cadre de vie » et ainsi mieux comprendre son environnement par la découverte de la ville et des paysages.

FORMER

/ Les élus, les techniciens et les professionnels du cadre de vie dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

INFORMER

/ L'ensemble des acteurs du cadre de vie sur la qualité de l'architecture et du paysage, les dispositions applicables à leurs projets, les techniques de construction.

Le Conseil d'Administration (CA)

Le Conseil d'Administration règle par ses délibérations les affaires de l'association. Il définit les orientations et les objectifs et prépare le budget dans le cadre de ses missions statutaires. Il est présidé par Alain Charrier, conseiller départemental et rassemble des représentants des collectivités, de l'Etat, des personnes qualifiées, des professionnels et de représentant du personnel.

Il comprend 21 membres :

- / 6 membres du Conseil départemental
- / 3 représentants de l'Etat (DDTM 33, Udap 33, DSDEN)
- / 6 représentants des personnes qualifiées ou compétentes (représentant des professionnels, du milieu associatif , etc.)
- / 5 personnes élues par l'Assemblée Générale
- / 1 représentant du personnel

Le Conseil d'Administration propose aux 422 adhérents des résolutions lors de l'Assemblée Générale.

Les membres du Conseil d'Administration

Président : Charrier Alain, conseiller départemental, canton Mérignac I

Collège des représentants des collectivités locales

Charrier Alain, conseiller départemental, canton Mérignac I

Fedieu Dominique, conseiller départemental, canton Sud Médoc

Gillé Hervé, conseiller départemental, canton Landes des Graves

Agullana Marie-Claude, conseillère départementale, canton Entre-deux-Mers

Perrière Jean-Guy, conseiller départemental, canton Andernos-les-Bains

Renard Alain, conseiller départemental, canton Nord Gironde

Collège des représentants de l'Etat

Laheurte Renaud, directeur de la DDTM 33

Cassagnaud Vincent, chef de l'Udap 33

Coux François, directeur académique

Collège des professions concernées

Zvenigorodsky Camille, directrice Ensap

Tastet Véronique, représentante du CROA

Gassman Nathalie, représentante de la Chambre des métiers de la Gironde

Dubès Vincent, représentant de l'Ordre des Géomètres Experts

Collège des personnes qualifiées

Lagrange Thierry, directeur de l'Adil 33

Offner Jean-Marc, directeur de l'A'urba

Collège des personnes élues par l'Assemblée Générale

De François Béatrice, présidente d'Aquitanis

Laulan Annie, adjointe au maire de Tabanac

Marcato Véronique, adjointe au maire de Ludon Médoc

Debord Laurent, secrétaire général Fédération Française du Bâtiment de la Gironde

Solans Thomas, membre de la Chambre d'agriculture 33

Représentant élu par le personnel

Combeau Martine

Personnes associées sans droit de vote

Cournut Franck, commissaire aux comptes

Léon Antoine, agent comptable, direction qualité de gestion, Conseil départemental

Vouillon Élodie, directrice du CAUE

PRESIDENCE

Président
Alain Charrier

DIRECTION

Directrice
Élodie Vouillon, architecte, urbaniste

Adjoint de direction
Fabrice Del Aguila, architecte, urbaniste

ADMINISTRATION

Assistante de direction
Christine Périer-Brunet

Comptable
Fabrice Hospital

Secrétaire pôle conseil
Patricia Denave
Sandrine Martin

RESSOURCES & COMMUNICATION

Chargée de communication
Agnès Caullier

Médiatrice culturelle
Léa Vendé

Graphiste
Laëtitia Dostes

Documentation
Sandrine Martin

MISSIONS ET ACTIONS TRANSVERSALES

**CONSEIL
AUX PARTICULIERS**
responsable du pôle
Sandrine Piaux

**CONSEIL
AUX COLLECTIVITES**
responsable du pôle
Fabrice del Aguila

**SENSIBILISATION
responsable du pôle**
Martine Combeau

**FORMATION
responsable du pôle**
Claire Garnier

Architectes-conseillers de secteurs

Agglo Nord-Ouest
Sandrine Piaux

Agglo Sud-Ouest
Marion Delqueux

Agglo Nord-Est
Didier Marchand

Montesquieu/Créonnais
Anne Van der Elst

Médoc
Jean-Julien Barillot puis Ophélie Lepeytre

Bassin d'Arcachon/Val de l'Eyre
Castillon/Pujols/pays Foyen
Stéphane Schurdi-Levraud

Sud Gironde
Étienne Saliège

Entre-deux-Mers
Jean-Noël Bord puis Stanislas Robert

Libournais
Pascal Morin

Haute Gironde
Martine Combeau
Jean-Julien Barillot puis Stanislas Robert

Bordeaux
Martine Combeau

Architectes, paysagistes et urbanistes conseillers

Architecte, urbaniste
Fabrice del Aguila

Paysagiste, urbaniste
Bernard Brunet

Paysagiste
Sébastien Cannet

Urbaniste, géographe
Claire Garnier

Urbaniste
Fanny Boschat

Paysagiste
Justine Lehu

Conseillère en paysage & environnement
Sylvie Pauliet

Architecte, paysagiste
Étienne Saliège

Conseiller en architecture & maîtrise de l'énergie
Thomas Bellanger puis Ophélie Lepeytre

Ingénieure écologue
Anne Delarche-Joli

Consultant phytosanitaire
Bernard Chrétien

Juriste, urbaniste
Isabelle Andrieux puis François Junjaud

Vie de l'équipe

Effectif au 31 décembre 2019 : **27 personnes dont 21 en équivalent temps plein.**



Le plus grand changement en 2019 fut le départ pour une retraite bien méritée d'Isabelle Andrieux, directrice adjointe et juriste du CAUE. Pendant 40 ans, elle a œuvré pour l'association et surtout les particuliers faisant preuve d'une patience et écoute appréciées de tous. Notre nouveau juriste se nomme François Junjaud. Jean-Julien Barillot et Thomas Bellanger, respectivement architecte et architecte-ingénieur en maîtrise de l'énergie sont partis vivre sous d'autres cieux. Ils ont été remplacés par Stanislas Robert architecte-patrimoine et Ophélie Lepeyre conseillère en architecture et maîtrise de l'énergie. Le CDD de Sandrine Martin, documentaliste, n'a pas été renouvelé. Enfin, Jean-Noël Bord, architecte, a pris sa retraite.

Le CAUE de la Gironde, c'est une équipe pluridisciplinaire au service de la qualité du cadre de vie et 7 collaborateurs

- / 7 architectes
- / 1 architecte, paysagiste
- / 1 architecte, urbaniste
- / 1 conseillère en architecture et maîtrise de l'énergie
- / 1 architecte-patrimoine
- / 1 urbaniste, géographe
- / 1 urbaniste, juriste
- / 1 urbaniste
- / 2 paysagistes
- / 1 paysagiste, urbaniste
- / 1 conseillère en paysage et environnement
- / 1 ingénieure écologue
- / 1 consultant santé des végétaux

... mais aussi, une médiatrice culturelle, une chargée de communication, une graphiste, un comptable, une assistante de direction, une secrétaire chargée d'accueil et une directrice.

Formation :

Cette année, **19 salariés se sont formés** lors de 14 jours de colloques/séminaires et 23 formations, soit 42 jours d'acquisition de compétences, dans des thématiques diverses : « le commerce en centre-ville », « l'agriculture urbaine » ou encore « l'architecture vue par le cinéaste ». Outre les formations suivies à l'extérieur, en interne aussi la formation a son rôle. Ainsi, les conseillers ont été formés aux dispositifs spécifiques liés aux ERP ou à l'éco rénovation.

Projet stratégique 2019-2021

Réaffirmer notre engagement

Le CAUE, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, a initié en 2017, une grande enquête auprès des collectivités et de ses partenaires girondins afin de mieux répondre à leurs attentes et anticiper les évolutions à venir.

Cette dernière a servi de base de travail pour élaborer le projet stratégique de la structure pour les 3 années à venir. Parmi les nombreuses réflexions recueillies au cours de l'enquête, nous avons choisi d'axer notre action autour de trois grandes thématiques, regroupant plusieurs attentes des territoires : **penser local, sobre et solidaire.**

Trois axes forts sur lesquels le CAUE se positionne et met en place des modalités d'intervention pour répondre au mieux aux collectivités territoriales et à ses partenaires. Certaines actions, déjà engagées sur ces 3 thèmes, se poursuivent et s'enrichissent, d'autres sont mises en œuvre dans le cadre de ce programme stratégique.

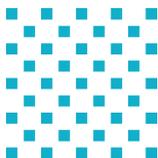


AXE 1 / Penser local

Réaffirmer son engagement pour une reterritorialisation et une réappropriation du projet par les acteurs locaux.

Le « local » c'est la singularité d'une situation, constituée à la rencontre de la nature et de l'histoire des hommes. Le projet local est aujourd'hui fondamental pour renouer avec un développement plus soutenable d'un point de vue environnemental. L'enjeu est également social et concerne la démocratie de proximité. **Il s'agit de faire émerger le projet du local par une relecture partagée et une mise en débat de ces ressources et de ces héritages patrimoniaux.**

Il s'agit pour le CAUE de confirmer des aspects fondamentaux qui ancrent son positionnement et ses valeurs de conseil et de réaffirmer son engagement pour une contextualisation et une réappropriation du projet par les acteurs locaux.



AXE 2 / Penser sobre

Intégrer le principe de sobriété plurielle (économique, énergétique, etc.) comme fil directeur dans les conseils et aide à la décision auprès des collectivités comme du grand public.

Penser sobre, c'est faire preuve d'économies de moyens. C'est partir de l'existant en abordant tout projet par la transformation de ce qui existe déjà, proposer un confort d'usage tout en maîtrisant les coûts globaux, inventer de nouveaux modes de faire pour rendre nos territoires résilients, pour initier des projets efficaces, simples et anticipant les besoins futurs.

Pour y répondre, le CAUE propose d'intégrer le principe de **sobriété plurielle** comme fil directeur dans ses conseils et aide à la décision : **sobriété économique** (recherche de maîtrise des coûts d'aménagement et de bâtir), **sobriété énergétique** (contrôle de la consommation d'énergie), **sobriété environnementale** (maîtrise des impacts écologiques et meilleure prise en compte de la gestion de nos ressources naturelles), **sobriété d'usage** (incitation à la mutualisation d'équipements, de moyens, d'espaces, et à la flexibilité des bâtiments).

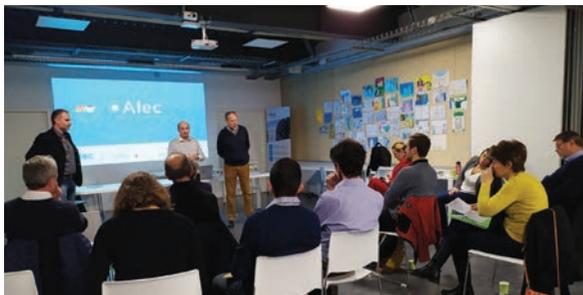


AXE 3 / Penser solidaire

S'engager pour un développement équilibré des territoires comme des populations qui y résident.

Etre solidaire, c'est inscrire chacun dans un espace de vivre ensemble. Cela suppose une écoute et une volonté politique des élus et de leurs services pour promouvoir ces nouvelles démarches solidaires dans leurs villes et territoires.

Le CAUE s'engage en ce sens **pour un développement équilibré des territoires comme des populations qui y résident**. Il souhaite proposer des solutions alternatives pour une construction économe et solidaire, ainsi que des aménagements sous formes d'espaces partagés favorisant le lien social. Il incite à l'émergence d'une gouvernance adaptée, où élus, institutions et société civile co-construisent un projet partagé.



Ornano, un bâtiment exploité et reconnu !

Des prix

Mention du jury dans la catégorie Rénovation Durable aux Green Solutions Awards, le 17 septembre dernier. Organisé par Construction21, 99 projets ont été passés au crible par 3 jurys différents (expert, étudiant et vote des internautes). Devant plus de 200 personnes, et en présence d'Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition écologique et solidaire, Alain Charrier, président du CAUE de la Gironde et Elodie Vouillon, directrice, ont eu le plaisir de recevoir ce prix du jury.

2^e prix régional de la construction bois Nouvelle-Aquitaine, catégorie « aménager ». 124 projets ont candidaté au Prix régional de la construction bois, répartis en 7 catégories. 32 projets figuraient dans la catégorie « aménager ».

Des résultats positifs

Le Bureau d'Etude Less is More (AMO en charge du suivi du bâtiment concernant la consommation énergétique et son utilisation thermique) a dressé un premier bilan après un an d'exploitation. Ornano réalise des performances énergétiques excellentes. Sur un prévisionnel de consommation d'énergie sur l'ensemble du bâtiment de 42 000kwh/an, la consommation réelle après un an d'occupation est seulement de 32 301 kwh/an !

Une exploitation pleine

Facile d'accès et doté d'une grande salle de réunion modulable et équipée, le CAUE a permis à ses partenaires d'en bénéficier pour leurs événements. **L'Alec (l'Agence locale de l'énergie et du climat)**, a utilisé par 4 fois nos locaux pour des matinées de travail, des formations mais aussi en octobre dernier pour accueillir les représentants du projet européen Interreg Europe VIOLET. Les partenaires européens ont bénéficié d'une visite du bâtiment en anglais dans le texte !

La direction académique a utilisé la salle pour dispenser une formation aux enseignants.

L'association Architectes et Maîtres d'Ouvrage (AMO) a utilisé la salle pour une conférence sur « E+C-, bâtiments à énergie positive et bas carbone ». **La Capéb** (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) a tenu son Assemblée Générale dans nos locaux. **La Fondation du Patrimoine**, a fait de même. En octobre c'est toute la filière bois qui s'est retrouvé à Ornano dans le cadre du **Festival Yes we wood**. Les professionnels du bois ont été accueilli par Alain Charrier, président du CAUE pour une visite d'Ornano, préambule à la journée de travail.

D'autres visiteurs sont venus découvrir Ornano, des urbanistes allemands de l'université de Darmstadt et des Belges de la société des Urbanistes Flammands, des collègues d'autres CAUE, des représentants de bailleurs sociaux, etc.

Enfin, le grand public a lui aussi pu découvrir les lieux par le biais du **festival INSITU / Lire le monde, Lire ma ville** (programme de lectures en public par des comédiens professionnels dans des lieux décalés), en juillet dernier.

L'union Régionale des CAUE de Nouvelle-Aquitaine (URCAUE)

L'Union Régionale des CAUE d'Aquitaine est une association constituée en 1993. Présidée par Michel Masset, l'URCAUE compte désormais **11 membres**.

Lieu d'échange de savoir-faire et d'expériences, organisme représentant les CAUE auprès des institutions et des acteurs régionaux, l'URCAUE conduit les opérations spécifiques d'intérêt régional. Dans son projet stratégique élaboré en 2019 et courant jusqu'en 2021, l'URCAUE réaffirme son engagement auprès des CAUE comme structure renforçant la visibilité de chacun de ses membres et sa mission d'entre-aide et de ressources interne au réseau.

Dès 2017, huit groupes de travail régionaux ont été créés permettant échanges et savoir-faire entre CAUE de l'Union Régionale. Ils ont permis la refonte du site internet en 2018, la création d'une plateforme d'échange de documents, d'idées et de supports intra réseau, baptisé PEC (Plateforme d'Echange et de Collaboration) en 2019. Ces collaborations régionales ont débouché sur la parution à l'été 2019, d'un poster explicatif sur l'ACE (Assistance aux Continuités Ecologiques) auquel ont participé une paysagistes et l'écologue du CAUE de la Gironde. L'URCAUE a permis également de fédérer les CAUE de Nouvelle-Aquitaine pour l'opération « Mois du cadre de vie », regroupant les JEP, JNA, Enfants du Patrimoine. Tous ont bénéficié du même support de communication réalisé par la graphiste du CAUE de la Gironde. L'URCAUE a également initié des sessions de formations pour les salariés aquitains des CAUE, dont celle sur « L'animation des séances participatives », qui s'est tenue au siège du CAUE de la Gironde.

Conseil d'Administration :

Président : Michel Masset, président du CAUE de Lot-et-Garonne

Vice-Présidente : Odile Lafitte, présidente du CAUE des Landes

Vice-Présidente : Marie-Henriette Beaugendre, présidente du CAUE de la Charente

Trésorier : Alain Charrier, président du CAUE de la Gironde

Secrétaire : Jean-Michel Magne, président du CAUE de la Dordogne



La Fédération Nationale des CAUE (FNCAUE)

La FNCAUE est une association loi 1901 créée le 9 mai 1980 qui représente l'ensemble des CAUE auprès d'autres organismes et des ministères. Depuis septembre 2015, le président de la FNCAUE est Joël Baud-Grasset, président du CAUE de Haute-Savoie. Pour le réseau des CAUE, la fédération est un lieu d'échanges, de capitalisation et de mutualisation des savoir-faire et activités départementales.

À l'externe, elle assure la représentation, la promotion et la défense des CAUE, développe des partenariats au niveau national et organise des rencontres, congrès et colloques avec ses partenaires.

La FNCAUE porte la voix des CAUE dans les concertations nationales sur les grands enjeux du cadre de vie, en particulier lors des débats préparatoires à l'élaboration de lois.

La FNCAUE en chiffres*, c'est :

- / 93 CAUE au 1^{er} janvier 2019
- / 1 205 professionnels au service des territoires
- / 67 168 conseils aux particuliers
- / 10 705 conseils et accompagnements auprès des collectivités territoriales.
- / 62 805 élèves sensibilisés
- / 6 650 participants à des formations
- / 1 694 actions de sensibilisation auprès du grand public

*Source : « repères et chiffres clés » édition 2019

4 représentants des CAUE Nouvelle-Aquitaine siègent au Conseil d'Administration fédéral :

Alain Charrier, président du CAUE de la Gironde

Odile Lafitte, présidente du CAUE des Landes et vice-présidente de la FNCAUE

Michel Masset, président du CAUE du Lot-et-Garonne et de l'URCAUE Nouvelle-Aquitaine

Marie-Henriette Beaugendre, présidente du CAUE de la Charente

6 directeurs des CAUE de Nouvelle-Aquitaine participent à la Conférence Technique Permanente (CTP) de la FNCAUE. La CTP est l'organe de réflexion et la force de proposition qui doit alimenter et éclairer les décisions de la Fédération :

Elodie Vouillon, directrice du CAUE de la Gironde, membre titulaire

Stephan Caumet, directeur du CAUE de la Charente, membre titulaire

Régine Chauvet, directrice du CAUE des Pyrénées Atlantique, membre titulaire

Michel Gallice, directeur du CAUE de Charente-Maritime, suppléant

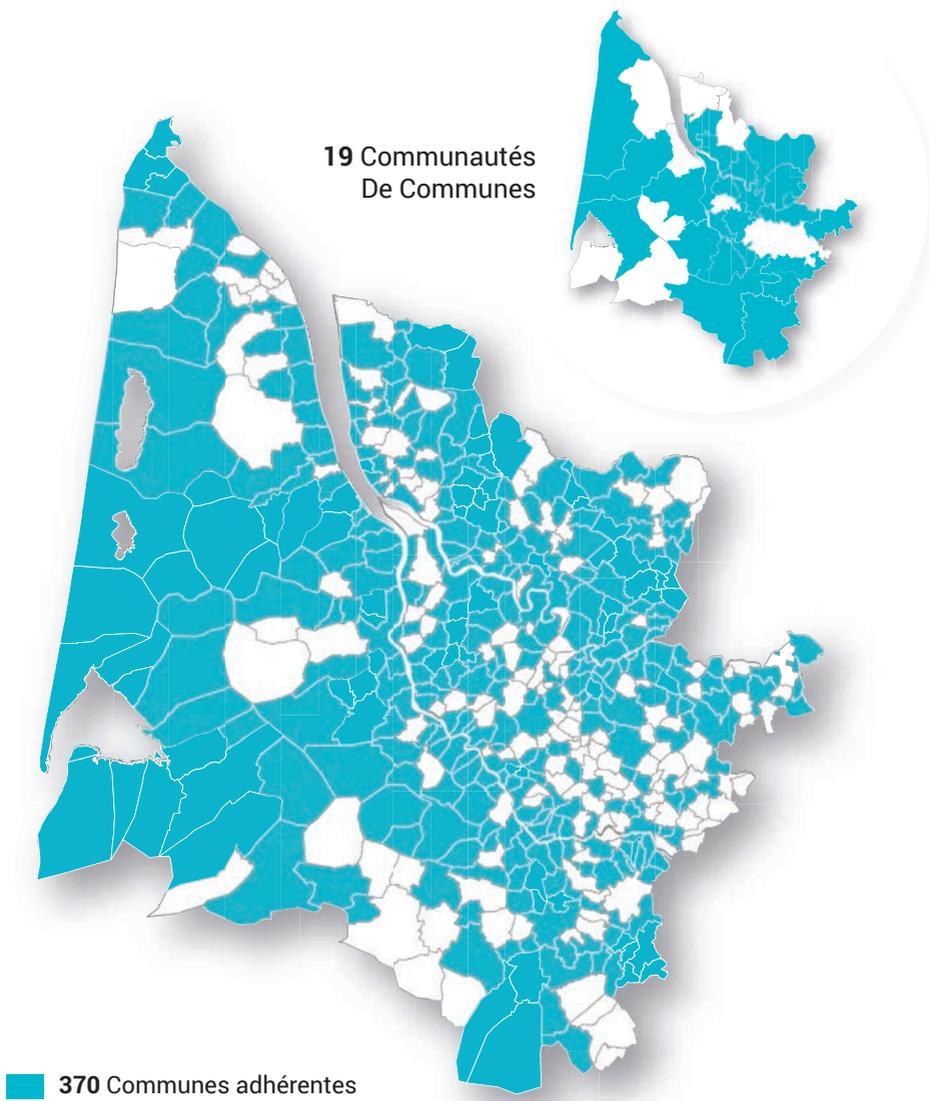
Delphine Page, directrice du CAUE des Deux-Sèvres, suppléante

Nathalie Hérard, directrice du CAUE du Lot-et-Garonne, suppléante

Enfin, certains salariés du CAUE de la Gironde font partie de groupes de travail et de cellules d'expertise de la Fédération dans les domaines suivants : sensibilisation, urbanisme, centres-bourgs, juridique, énergie et métropole.

422 adhérents en 2019 !

370 communes, 19 CDC, 4 syndicats, 1 pôle territorial, 27 partenaires ou encore 1 particulier, merci à nos adhérents !



370 Communes adhérentes

Adhérer au CAUE

Collectivités locales, institutions, grandes écoles, particuliers, bailleurs sociaux, syndicats, etc., l'amélioration du cadre de vie, sa préservation, l'environnement et l'énergie sont des thèmes qui vous intéressent, des sujets d'études, des projets professionnels, etc. ? Adhérez au CAUE !

Quels avantages pour les adhérents ?

- / Vous **soutenez** le CAUE dans sa mission de promotion de la qualité de l'architecture et de son environnement.
- / Vous **bénéficiez d'un accompagnement gratuit** de conseillers CAUE dans le cadre de vos projets.
- / Vous **participez** activement à la vie de l'association en devenant membre de l'Assemblée Générale.
- / Vous **êtes informés et invités** à toutes les manifestations organisées par le CAUE.
- / Vous **accédez** à l'intégralité des ressources en ligne.
- / Vous **profitez du prêt gratuit** de nos expositions (hors assurance et port).
- / Vous **êtes destinataires** de toutes nos publications gratuites dont le rapport annuel d'activités.

Les cotisations :

Pour définir ses barèmes de cotisation, le CAUE s'appuie sur la répartition des communes par tranches de population.

Engagé fidèlement depuis plus de 30 ans sur le milieu rural, le CAUE poursuit son « geste » envers les plus petites communes, celles de moins 500 habitants, soit presque la moitié des communes girondines, en proposant une adhésion à 50€.

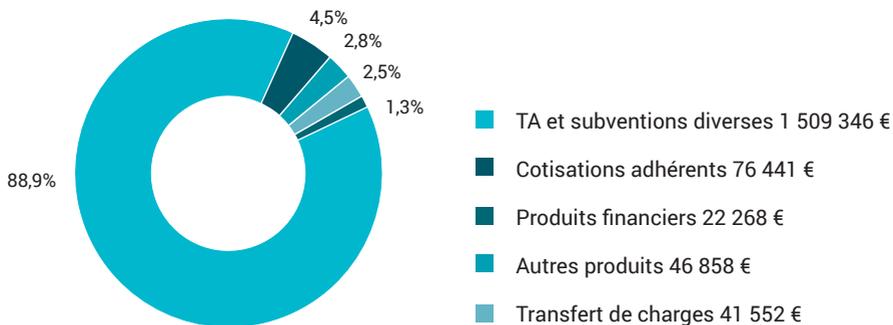
Montants des cotisations annuelles :

- / Vous êtes un **particulier** : 20 €
- / Vous êtes une **association** : 80 €
- / **Communes**
 - . de moins de 500 habitants : 50 €
 - . de 500 à 1 000 habitants : 100 €
 - . de 1 000 à 5 000 habitants : 200 €
 - . de 5 000 à 10 000 habitants : 300 €
 - . de 10 000 à 20 000 habitants : 400 €
 - . pour + de 20 000 habitants : 500 €
- / **EPCI - Etablissement Public de Coopération Intercommunale** : 500 €

Financement

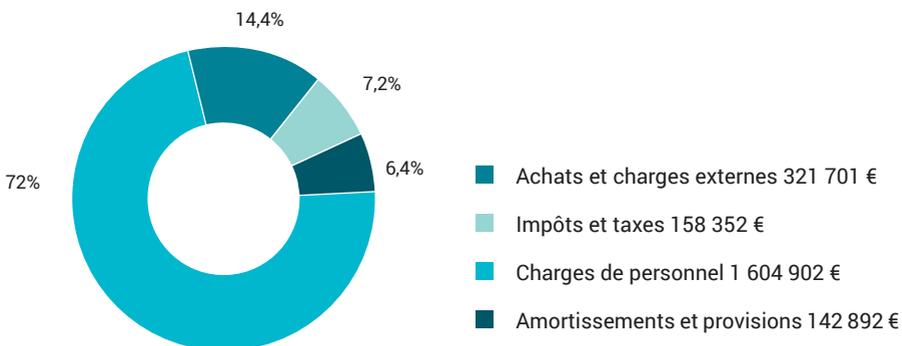
Produits 2019

1 696 465 €



Charges 2019

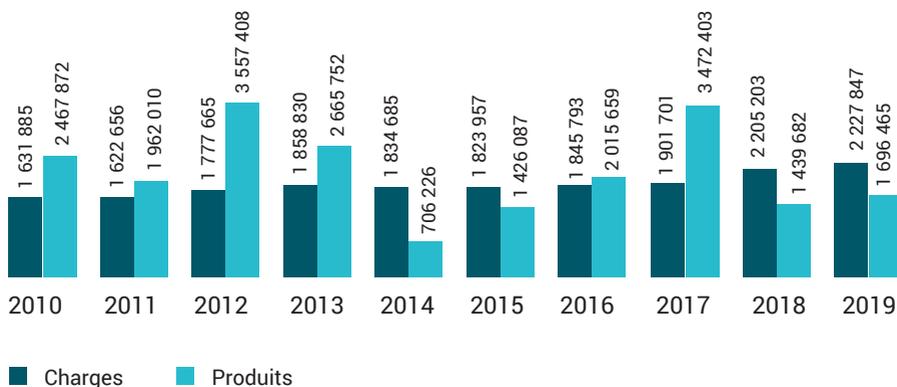
2 227 847 €



Résultat de l'exercice 2019

-531 382 €

Variation charges / produits depuis 10 ans



Le reversement de la TA 2019 au CAUE, d'un montant de 1 509 286 €, correspond à un taux négocié de 0.10% contre 0.13% en 2018 (convention 2017-2019). Pour information, le montant de la recette de TA encaissée avant répartition se monte à 14 792 722 en 2019 contre 16 321 944 € pour 2018.

A noter que le reversement de TA 2019 est nettement inférieur au montant de 3 292 542 € perçu en 2017, ce qui correspond à une moyenne de 1 900 000 € de plancher garanti lissé sur 2 ans.

Les cotisations des adhérents atteignent 76 441 € en 2019 contre 68 110 € en 2018.

Une campagne de régularisation et de communication a été menée sur 2019, suite à la perte de 16 adhérents en 2018.

Le montant total des produits s'élève donc à 1 696 465 en 2019 contre 1 439 682 € en 2018.

Les charges quant à elles, sont de 2 227 847 € en 2019 contre 2 205 203 € en 2018.



— Dans le cadre de son partenariat avec le Conservatoire du Littoral, le CAUE participe au programme Adapto, qui explore des solutions face aux effets du changement climatique, comme ici sur le Domaine de Certes et Graveyron.

Collectivités territoriales et professionnels

2019 : des projets de territoires

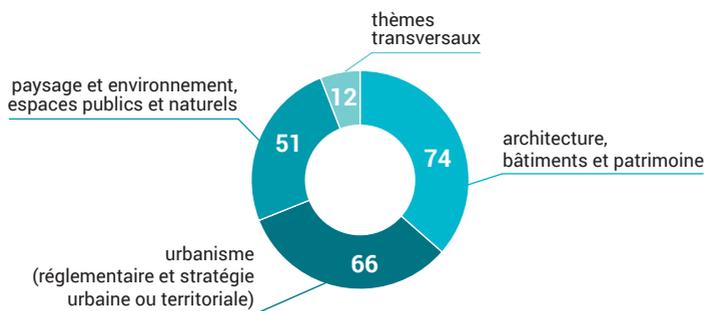
2019 année pré-électorale a été marquée par une légère baisse des demandes des communes (120 sollicitations contre 137 en 2018) et par une forte augmentation des requêtes émanant des Pays, syndicats mixtes et CdC pour des projets de territoire à moyen et long terme (27 sollicitations de syndicats contre 6 en 2018 et 26 des EPCI contre 16 en 2018).

Le CAUE demeure un interlocuteur privilégié des collectivités rurales qui, hors Bordeaux Métropole, représentent 85% de ses demandeurs de conseils.

Si les conseils en matière de bâti restent prédominants, on observe toutefois cette année une augmentation notable des demandes en matière **d'urbanisme réglementaire, de stratégie urbaine ou d'encadrement des dynamiques territoriales (+32%)**. Largement plébiscité cette année, l'appui à l'élaboration des projets de territoire et notamment des SCoTs (Schéma de Cohérence Territoriale), des PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) ou des PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) a été au cœur des actions d'accompagnement du CAUE. Rien d'étonnant à ce que ces conseils complexes et lourds, portant sur un temps de travail supérieur à 20 jours, nécessitant une convention partenariale ou convention cadre, connaissent une très forte augmentation +118% (passant de 11 en 2018 à 24 en 2019) et représentent 12% du temps de travail de l'équipe pluridisciplinaire du CAUE.

Un accompagnement du CAUE qui se traduit également par un fort accroissement du nombre de formations dispensées aux élus et techniciens des collectivités territoriales. Pas moins de **19 sessions de formation en 2019 auxquelles ont participé 101 élus et 155 techniciens.**

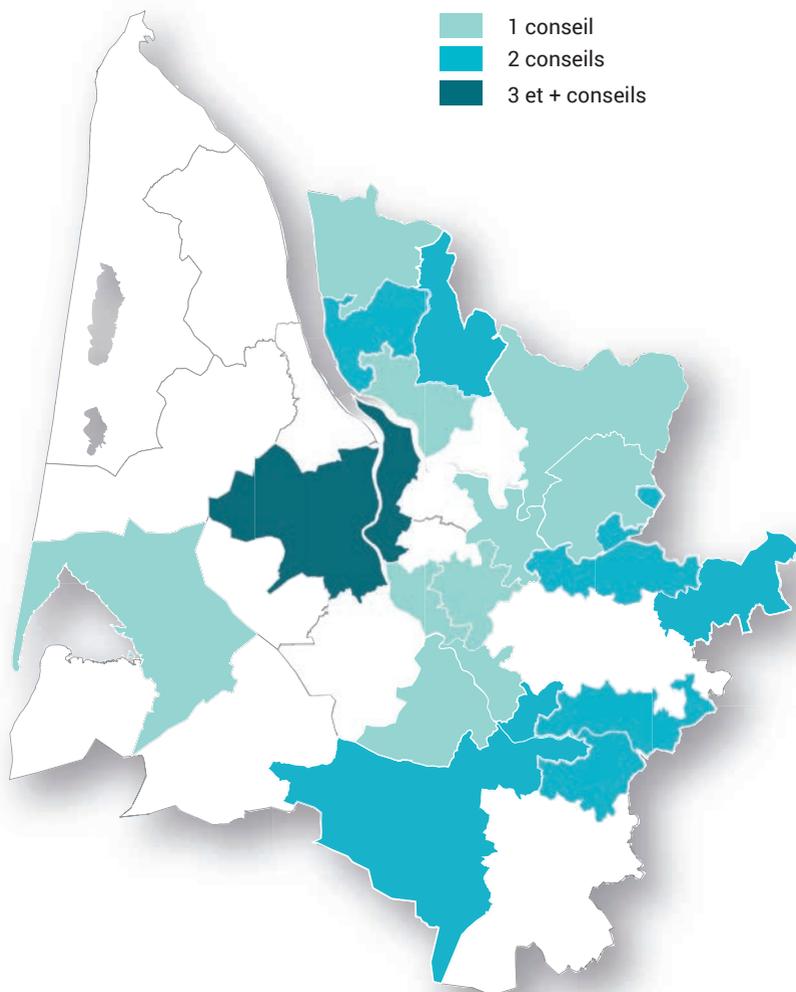
Thème du conseil (nouvelles sollicitations)



203 nouvelles sollicitations en 2019 !

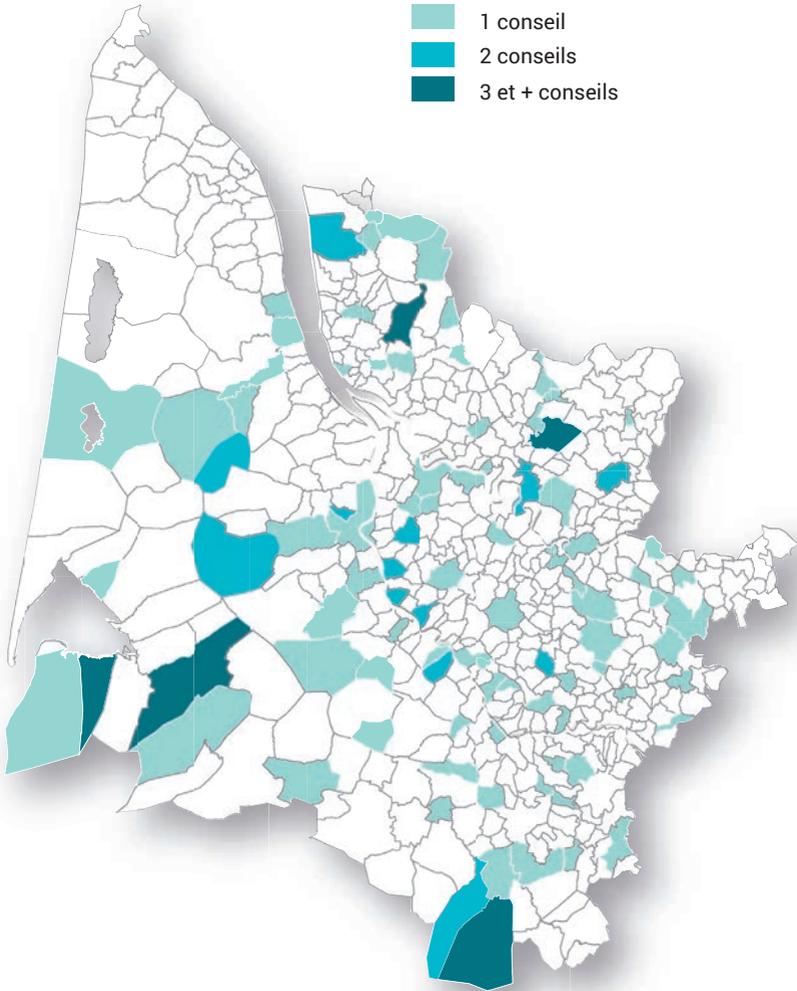
Le CAUE est intervenu auprès de 26 EPCI et 120 communes*.

Carte des sollicitations des EPCI



*Certaines sollicitations émanent de mêmes collectivités.

Carte des sollicitations des communes



Construction-rénovation d'un ALSH et d'un restaurant scolaire

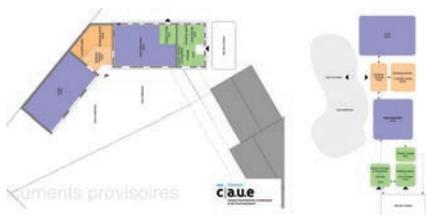
La commune de Moulis-en-Médoc a souhaité transformer un ancien logement de fonction en salle de restauration scolaire et créer de consort un ALSH (Accueil de Loisir Sans Hébergement).

Le conseil du CAUE :

Sollicité dès le début du projet, en 2018, le CAUE a accompagné la commune sur son projet de construction-rénovation.

Le conseil s'est concrétisé par une étude de faisabilité assortie d'un programme fonctionnel pour la réalisation de cette salle de restauration (rénovation de l'ancien logement de fonction) et la construction de l'ASLH, conçu dans le prolongement du restaurant scolaire. Les constructions, implantées en limite parcellaire, se proposent ainsi de refermer à l'est l'espace de la cour de l'école. Cette réhabilitation d'un ancien bâtiment résiduel et le projet de l'extension bâtie viennent ainsi reconfigurer et renforcer les pratiques d'usages du groupe scolaire ; notamment en terme de dissociation des flux. Les enfants accèdent au restaurant depuis la cour, via le préau de l'école et les accès techniques des livraisons s'opèrent directement depuis la rue.

Le projet est aujourd'hui bien avancé, la poursuite de l'étude a été confiée à une agence d'architectes et le Permis de Construire a été déposé. Le CAUE, de nouveau consulté par la commune pour l'assister dans l'instruction de ce dossier, a donné cette année un avis favorable au projet.



Le + CAUE

Un conseil traduit en projet, conformément et dans la durée, en pleine cohérence avec l'étude préalable du CAUE et avec le contexte bâti et l'environnement préexistants.

Identification du processus de division parcellaire

Le Sybarval a souhaité faire de la démarche d'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) un cadre d'appropriation des enjeux de la division parcellaire.

Le conseil du CAUE :

Pour aider le Sybarval à prendre la mesure de ce phénomène, le CAUE a analysé sur 10 ans les impacts de la division parcellaire dans le périmètre du SCoT.

COLLECTIVITÉS



Cette mission d'accompagnement, réalisée avec l'aide d'une stagiaire, a eu pour objectif de recueillir auprès des services urbanisme des communes ou de leurs services instructeurs du droit des sols, ces données spécifiques au processus de division à l'œuvre sur les dix-sept communes du SCoT. Ce diagnostic a ensuite fait l'objet d'une séance de partage avec les élus du territoire.

L'exercice a ainsi permis d'identifier que près de 4 500 logements ont été produits à l'issue de 3 000 divisions parcellaires, sur les 10 dernières années (de 2009 à 2018). Ceci représente l'équivalent de 450 logements sur un total de 1 900 logements commencés chaque année sur cette période. La surface moyenne observée de parcelle détachée est de 1 000 m².

Le + CAUE

Un conseil CAUE qui s'est prolongé par deux journées de formation « Nos parcelles font des petits... bonne nouvelle ? » et par une proposition de poursuite de l'accompagnement des communes qui souhaiteraient encadrer ce processus de la division parcellaire dans les PLU.

La restitution de l'étude a donné lieu à la publication d'un document de synthèse à l'échelle du territoire du SCoT ainsi qu'à un état des lieux cartographique. Dix-sept fiches monographiques présentent également les résultats à l'échelle communale.

Végétalisation du cimetière de Flaujagues

Le conseil du CAUE :

Dispenser à la fois un conseil technique et une approche participative pour mobiliser les habitants.



Dans le cadre des nouvelles pratiques de gestion des espaces publics sans pesticides, les élus de la commune de Flaujagues souhaitent végétaliser le cimetière communal.

Le CAUE a été sollicité pour un accompagnement technique qui a pris la forme d'un dossier conseil pour la végétalisation du cimetière et la mise en œuvre d'une gestion différenciée sur la commune. Parallèlement à ces considérations techniques, le CAUE a également accompagné la commune dans l'organisation de l'information et de la communication auprès des habitants afin de les impliquer. Pour cela des modèles d'affiches ont été proposés pour aider la mairie à communiquer sur différents sites communaux, avec comme objectif une appropriation de la démarche.

Des ateliers participatifs ont été également proposés. Un premier atelier d'une après-midi a été animé par le CAUE à l'automne 2019. Un quart des allées et des espaces inter tombes du cimetière a ainsi été sarclé, amendé de compost et semé par une douzaine de volontaires de 3 à 77 ans !

Cette belle dynamique devra être poursuivie par de prochains ateliers pour une végétalisation totale du cimetière, puis une aide à l'agent municipal pour l'entretien.

Le + CAUE

Une approche complète du projet, des conseils techniques mais également des animations et un soutien à la communication. Sans oublier, la présence sur le terrain pour mettre au même titre que les habitants, les mains dans la terre.

Les PCAET dans les territoires

Le conseil du CAUE :

Un accompagnement à la carte autour de 4 grands thèmes pour comprendre et élaborer les Plans Climat Air Energie Territorial (PCAET).



Le + CAUE

Un accompagnement tout au long de l'élaboration d'un PCAET : depuis la phase de réflexion jusqu'à la mise en œuvre du programme d'actions.

De nombreuses intercommunalités de la Gironde sont actuellement en cours d'élaboration de leur Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), en vue de préparer et accompagner la transition énergétique de leur territoire.

Le CAUE assiste quatre d'entre elles dans l'élaboration ou la mise en œuvre de leur PCAET (le Sybarval, la Communauté d'Agglomération du Libournais, la CdC du Grand Cubzaguais et la CdC de Blaye). Toutes n'en sont pas au même stade d'avancement mais grâce à son accompagnement à la carte, le CAUE peut répondre et intervenir à toutes les étapes du processus avec notamment un accompagnement sur :

- / l'encadrement du processus de division parcellaire,
- / le Schéma Directeur de Rénovation des bâtiments publics,
- / la mission de conseil « architecture-énergie » auprès des particuliers,
- / la sensibilisation auprès du grand public, avec notamment la participation du CAUE à des forums, conférences et expositions, ainsi que la pédagogie auprès des jeunes publics, avec par exemple, la mise en place de l'action pédagogique « Comment devenir un écocitoyen ? ».

« Bien penser son cimetière », module 1 - Les nouvelles pratiques

Date

17 octobre

Lieu

Siège du CAUE

Participants

7 élus - 15 techniciens

Conférence

Ce premier module était destiné à l'aménagement des cimetières en montrant plusieurs niveaux d'intervention : du simple enherbement pour s'adapter aux nouvelles pratiques d'entretien, à la création d'un cimetière paysager, en passant par sa requalification.

Si chaque commune se doit d'avoir au moins un cimetière d'après le Code général des collectivités territoriales (art L.2223-1), leur entretien diffère selon les époques et les lieux. Aujourd'hui, les communes prônent un retour au « naturel ». Dès lors des questions et interrogations sur la gestion, l'entretien et même la communication vers les administrés se posent. Car le retour de la nature dans les cimetières peut laisser croire à leur « abandon ». Comment gérer cette transformation visuelle qui peut donner l'impression que le cimetière est abandonné ? Comment la commune peut-elle s'adapter avec les mêmes moyens humains et financiers ? Pour répondre à ces questions, le CAUE a invité le PETR du Pays Ruffécois, qui accompagne les communes dans le ré enherbement des cimetières, soit de manière spontanée (laissant faire la nature) ou par semis. La paysagiste-conceptrice Catherine Cloup, qui a travaillé sur le réaménagement du cimetière de Haux, Amanda Clot, conservatrice des cimetières et Eve-Marie Ferrer, paysagiste à la Direction de l'espace public, ville de Niort (79) sont intervenues.



Le + CAUE

Outre l'accompagnement technique, la pédagogie et l'apprentissage par l'exemple font aussi partie des moyens d'actions du CAUE.

« Optimiser l'espace constructible »

Conférence

Depuis 10 ans, le Département, l'ADEME et le CAUE ont initié des études expérimentales sur les capacités de division parcellaire à l'échelle d'un document d'urbanisme. Les enseignements à tirer de ces expériences ont été présentés lors de cette journée.

Date 📅

24 septembre

Lieu 📍

Siège du CAUE

Participants 👤

7 élus - 25 techniciens

Entre 2013 et 2019 le CAUE a accompagné plus de 40 communes girondines pour gérer, optimiser ou encore comprendre et encadrer la division parcellaire sur leur territoire. Les élus et représentant des communes de Blanquefort, Pugnac, Mios ou encore du Sybarval sont venus témoigner de ce phénomène et présenter leurs initiatives individuelles de densification urbaine participant à la recomposition de l'organisation et du paysage de leur territoire. Toutes ont tenté d'encadrer, de maîtriser, à leurs façons et en fonction de leurs moyens, ce phénomène de division parcellaire. Leurs expériences ont permis d'avoir plusieurs regards sur ce que peut engendrer la division parcellaire en positif comme en point de vigilance à avoir.

L'après-midi fut consacrée aux deux études expérimentales issues de l'appel à projet partenarial (Département, ADEME et CAUE) pour identifier et encadrer ce processus, aux questions relatives à la division parcellaire pour tenir les objectifs d'un SCoT ou encore à la protection des espaces naturels agricoles et le phénomène de densification.



Le + CAUE

Une mémoire du territoire et une capacité à analyser et expérimenter sur du long terme, pour un retour d'expérience pertinent, le CAUE c'est aussi ça !

« Jardiner la rue »

Date

9 octobre

Lieu

Sauveterre-de-Guyenne

Participants

6 élus - 7 techniciens

Conférence

Intégrer le végétal dans l'environnement du bourg, tel était le propos de cette matinée de conférence illustrée par une exposition sur ce thème, coréalisée avec le CAUE de la Charente.

L'arrêt de l'utilisation des pesticides impose d'instaurer de nouvelles stratégies de conception et d'entretien des trottoirs et pieds de murs. Un premier temps a permis de présenter aux participants les outils utilisés par les communes pour valoriser leurs bourgs par le végétal. Dans un second temps, la visite de l'exposition, « Jardiner la rue », coréalisée avec le CAUE de la Charente, a mis en lumière les différentes méthodes de participation, les choix des végétaux, le suivi et l'entretien de ces espaces.

« Gestion différenciée »

Date

27 septembre

Lieu

Siège du CAUE

Participants

4 élus - 8 techniciens

Atelier

Le CAUE a accompagné depuis 2012 près de 44 communes dans la mise en place d'une gestion différenciée, créant et animant un réseau d'élus et de techniciens venant partager leurs expériences.

Encore parfois peu connue par les élus ou les habitants, cette notion de « gestion différenciée » peut également s'appeler « gestion écologique » ou « gestion raisonnée ». Il s'agit de définir des objectifs d'entretien différents selon le type d'espace public (espace « vitrine » du centre-bourg, espace naturel, espace sportif, etc.). Le CAUE apporte une aide méthodologique dans la durée à la collectivité et se base sur un travail d'animation du comité de pilotage composé des élus et des agents communaux. Des représentants de Langon, d'Yvrac, Cudos ou encore de Sauviac et de Saint-Sulpice de Faleyrens sont venus témoigner de cette démarche.

« Nos parcelles font des petits, bonne nouvelle ? »

Atelier

Comprendre, évaluer, anticiper pour mieux prendre en compte le processus de division parcellaire sur un territoire, étudier des cas pratiques et enfin savoir se positionner, tels sont les enjeux de ces matinées de formations.

Dates 📅

18 juin, 2 juillet,
4 octobre, 19 novembre,
21 novembre

Lieux 📍

Saint-Savin,
Saint-Loubès, Bordeaux,
Le Teich, Andernos

Participants 👤

24 élus - 60 techniciens

La raréfaction du foncier induit un phénomène de division parcellaire pas toujours facile à diagnostiquer, anticiper et gérer pour les communes. Dans sa mission de conseil aux collectivités, le CAUE intervient régulièrement sur ce sujet. C'est pour toucher le plus grand nombre et permettre aux communes d'être autonomes sur cette question que cet atelier a été créé en 2015, pour comprendre et savoir gérer ce processus. Une formation qui ne « connaît pas la crise ».

« Si la maison invitait l'architecture »

Atelier

Comprendre l'architecture d'une maison, avoir le vocabulaire adéquat pour mieux analyser la demande d'un Permis de Construire d'un pétitionnaire, tel est l'objectif de cet atelier.

Dates 📅

29 novembre, 6 et 13
décembre

Lieu 📍

Siège du CAUE

Participants 👤

15 techniciens

Formation historique et récurrente du CAUE, cet atelier est régulièrement proposé et dispensé à tous ceux en charge du cadre de vie. Alternant conférence théorique sur l'histoire architecturale, le vocabulaire et les spécificités girondines et des ateliers pratiques avec des maquettes permettant aux participants de concevoir, analyser le site, réfléchir à l'implantation, l'orientation, l'intégration, anticiper les extensions éventuelles, etc. La restitution en groupe offre des échanges pertinents et de nouvelles visions.

Loi Elan « Un an après, où en est-on ? »

Date

10 décembre

Lieu

Hôtel du Département,
Amphithéâtre Badinter
(Bordeaux)

Participants

70 personnes dont 6
élus

Conférence

Cette conférence, en partenariat avec l'Association des Maires de Gironde (AMG) avait pour objet d'apporter tous les éléments nécessaires à la compréhension et à la mise en œuvre de la loi Elan (Evolution pour le logement, l'aménagement et le numérique) dans le domaine de l'urbanisme.

Elus, techniciens, professionnels du cadre de vie mais aussi étudiants, ils sont venus nombreux assister à la conférence sur la loi Elan et ses répercussions un an après son entrée en vigueur (23 novembre 2018).

Animée par Laura Camsuzou-Soubie (urbaniste et chargée de communication de l'AMG) et François Junjaud (urbaniste et juriste au CAUE), la conférence s'est déroulée autour de 3 thèmes principaux : la planification urbaine, les autorisations d'urbanisme et la revitalisation des territoires avec le dispositif ORT (Opération de Revitalisation de Territoire).

L'après-midi s'est déroulée sous l'œil expert d'un grand témoin, maître Patrice Cornille, diplômé DESS Droit Notarial et lauréat de la faculté de droit d'Aix-en-Provence, spécialiste en droit immobilier, auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet. Avec l'appui des témoignages d'élus, le maire de Talais (Franck Laporte) et de Castillon-la-Bataille (Jacques Breillat), les échanges ont été nombreux tout comme les questions parfois pointues et toujours techniques. De quoi apporter un éclairage concret sur ces nouvelles dispositions aux participants et rappeler l'importance de penser un projet urbain dans son ensemble.



Le + CAUE

Savoir mobiliser un expert, grand témoin et spécialiste d'un sujet qui apporte, par sa pratique quotidienne, une expertise de terrain et un regard objectif sur les problématiques rencontrées par les collectivités et faire témoigner des protagonistes engagés dans ces dispositifs.

Accessibilité

« Ad'AP, il n'est pas trop tard ! »

Dates 📅 14 février et 21 mars **Lieux** 📍 Blaye et Castillon-la-Bataille
Participants 👤 23 élus - 12 techniciens

Conférence

La mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) et Installations Ouvertes au Public (IOP), pose de nombreuses questions auxquelles cette ½ journée de formation répond : la réglementation, les autorisations de construire, quels bâtiments et installations, à qui incombent les travaux, la demande d'Ad'AP, ou encore propose des idées d'aménagement.

« Les nouvelles façons de travailler »

Date 📅 22 mai **Lieu** 📍 Marsas **Participants** 👤 3 techniciens

Visite

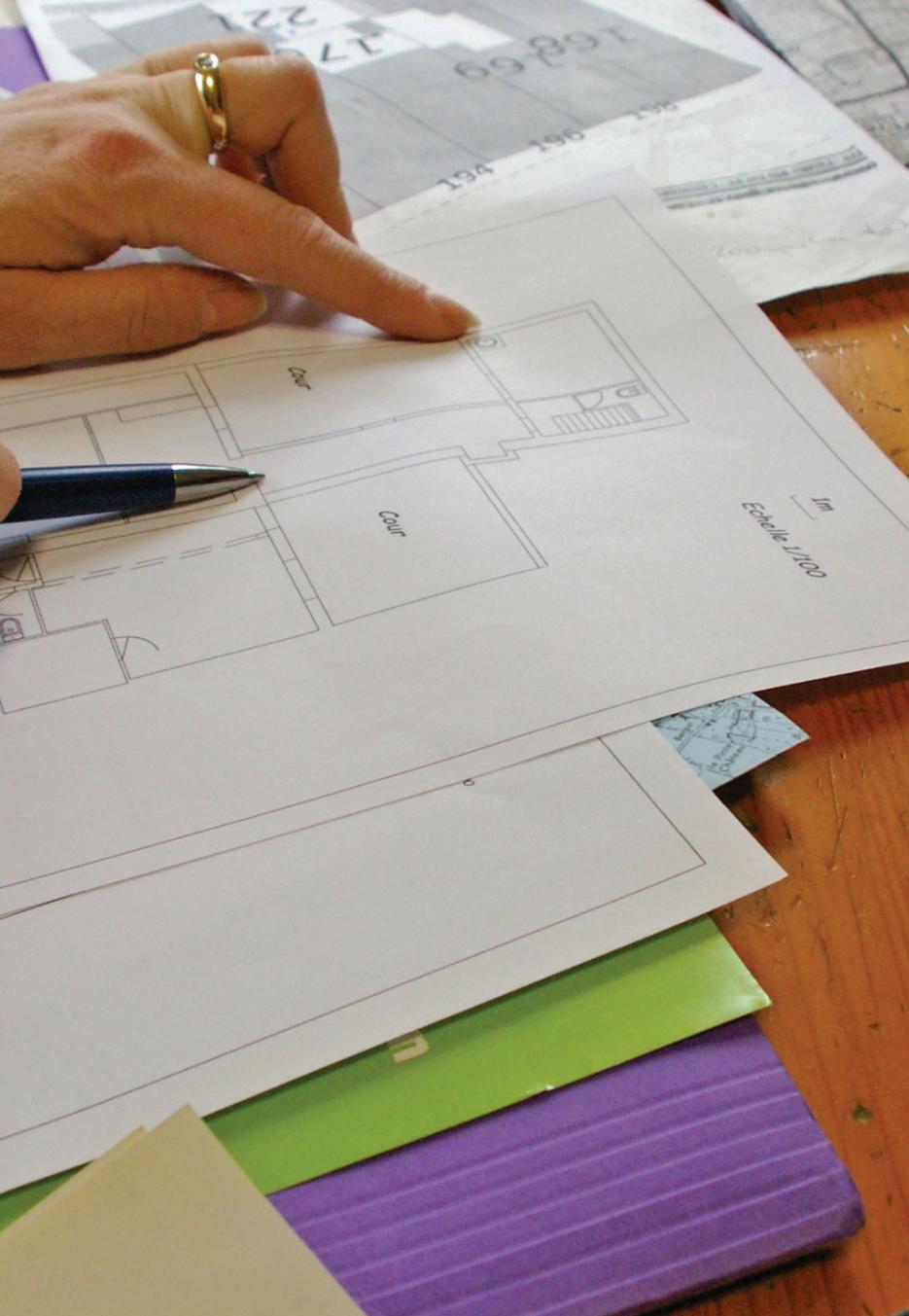
L'animateur du Chai 2.0 et la maire de Marsas ont fait visiter aux participants ce nouvel espace de travail de la CdC Latitude Nord Gironde. Situé dans un ancien chai viticole qui a été réhabilité, ce tiers-lieu, après 2 ans d'existence, va faire l'objet d'une extension. La diversité des usages et des compétences en fait un lieu de partage et de ressources économiques et numériques unique sur le territoire.

PLUi - Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Date 📅 28 juin **Lieu** 📍 Léogéats **Participants** 👤 11 élus - 1 techniciens

Atelier

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, la CdC Sud Gironde a voulu sensibiliser les élus à l'intégration paysagère, architecturale et urbaine. Avant de passer à la traduction réglementaire de leurs OAP, le CAUE a proposé aux participants d'aller sur 2 sites pour identifier les principaux éléments à prendre en compte pour parvenir à une bonne intégration de cette nouvelle urbanisation dans l'existant.



—
Pour un conseil optimal, il est recommandé d'apporter tous les documents utiles à la compréhension du projet : autorisation d'urbanisme éventuellement obtenue, extrait du règlement de la zone, plans, photos, etc.

Les particuliers

Le conseil architectural plébiscité

L'accompagnement architectural des particuliers pour leurs projets de construction, réhabilitation ou extension demeure en tête des sollicitations en 2019, une tendance qui ne se dément pas. L'activité de conseil sur ces sujets a connu une augmentation de +7% (3 290 conseils cette année contre 3 069 en 2018). Les questions concernant les logements individuels demeurent largement prépondérantes (2 833).

C'est du côté des permanences juridique, paysage-santé des végétaux et énergie-matériaux, qu'il y a du changement en 2019. +16% pour les conseils juridiques (546 en 2018 pour 633 en 2019). L'ouverture des permanences paysage, même si cela est encore timide, commence à être connue : +80% pour les conseils en paysage et sur les jardins (25 conseils en 2018 pour 45 en 2019). Enfin, les questions sur le choix des matériaux, les isolants et les maisons à basse consommation énergétique sont de plus en plus nombreuses +60% pour les conseils énergie-matériaux (83 en 2018 pour 133 en 2019).

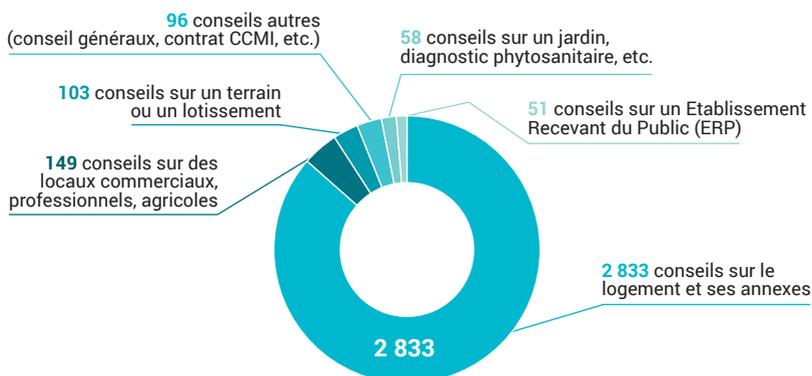
A noter que **52 % des particuliers viennent rencontrer les conseillers en amont de leur projet**, un chiffre stable. Dans cette optique et dans un souci d'accompagner au mieux les pétitionnaires, des notices explicatives ont été créées cette année « Surélever son échoppe », « Planter son arbre ». Elles permettent de sensibiliser les particuliers et de les faire s'interroger en amont de leur projet.

63 actions de sensibilisation au cadre de vie ont également été initiées cette année, dont 19 actions pour le grand public.

Au total ce sont 3 290 conseils qui ont été donnés aux particuliers en 2019 !

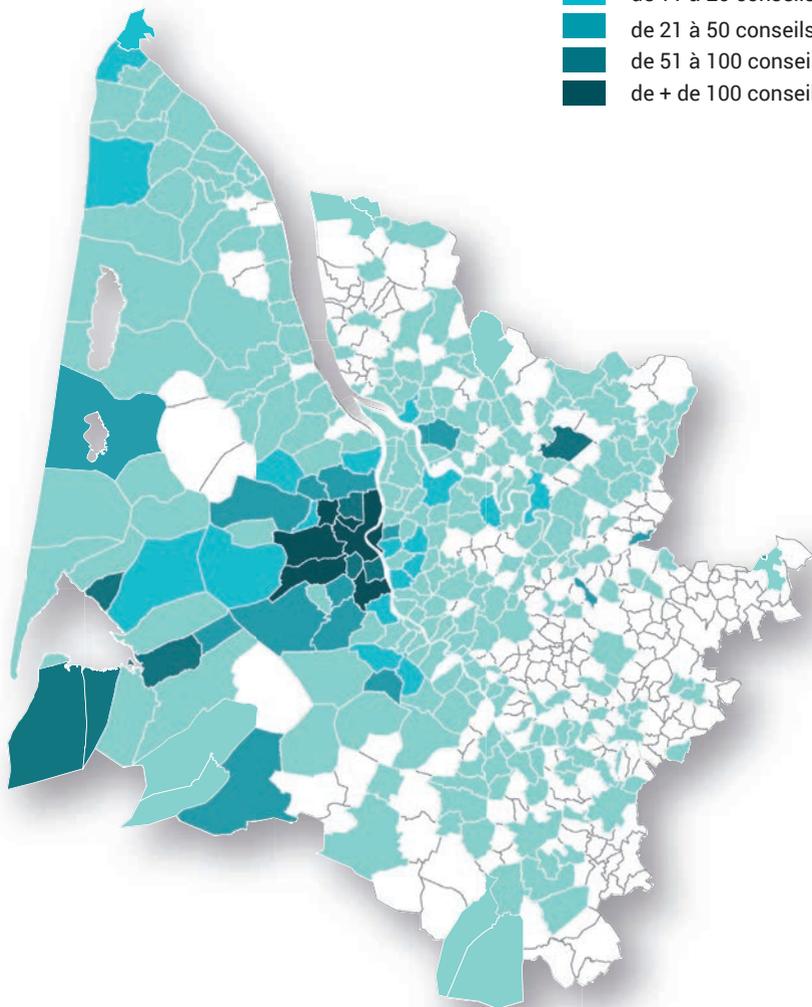
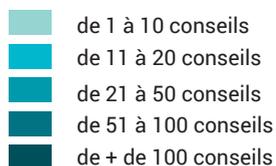
Conseils par type de projet

3 290 conseils



3 290 conseils aux particuliers !

Répartition du nombre de conseils aux particuliers par communes.



Le conseil en permanence du juriste-conseiller

Le CAUE de la Gironde propose aux particuliers des conseils gratuits avec un juriste spécialiste du droit de l'urbanisme pour répondre aux différentes interrogations des particuliers.

Questions sur les règles d'urbanisme (notamment sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU)), le droit régissant la construction, les problèmes de droit privé (relations de voisinage et rapports avec les constructeurs et promoteurs notamment), sont les principaux sujets sur lesquels intervient le juriste-conseiller du CAUE.

En effet, le renforcement des phénomènes de développement urbain, de densification et de pression foncière, y compris dans des territoires plus ruraux, conduit de plus en plus de particuliers à porter des projets de construction, à réaliser des travaux de surélévation/extension et à découper leur terrain en vue de créer des lots à bâtir. Tout ceci entraîne donc **des questions juridiques qui se posent aux différentes étapes du projet**, questions soulevées aussi bien par les porteurs de projet que les voisins, inquiets ou désireux d'exercer leurs droits. Comprendre la situation, examiner les documents, désamorcer d'éventuels conflits, proposer des solutions, etc. les champs d'intervention et les réponses sont aussi variés que les problèmes rencontrés. **Le conseil du juriste du CAUE ne repose pas uniquement sur un aspect purement technico-juridique, mais également sur l'écoute et la relation avec le particulier, afin d'éviter parfois, la venue d'un conciliateur voire même l'engagement d'une action au tribunal.**

D'où l'importance de venir bien en amont des projets pour tenter de prévenir des litiges ou des illégalités futures.



Salon de la maison neuve

📅 Dates

23 et 24 mars

📍 Lieu

Bordeaux

👤 Participants

25 couples renseignés

Rendez-vous incontournable pour les candidats à la construction le Salon de la Maison Neuve organisé par les Constructeurs et Aménageurs de la Fédération Française du Bâtiment se tient chaque année à Bordeaux. Le CAUE y tient un stand et dispense des conférences.

Lors de ce salon dédié à la construction, les visiteurs d'un jour viennent glaner conseils et astuces pour réussir ce qui est souvent le projet d'une vie : construire sa maison. Les architectes-conseillers se relaient pour tenir le stand du CAUE et prodiguer des conseils aux pétitionnaires. Les questions portent souvent sur le choix des matériaux et les « maisons à basse consommation », autrement dit, peu énergivore. Lors de ces échanges, certains particuliers en profitent alors pour prendre un rendez-vous pour des conseils plus approfondis en amont de leur projet. Parallèlement au stand, le CAUE avec son partenaire l'Adil (Association départementale d'information sur le logement) dispense des conférences communes ayant pour trait « les indispensables pour un bon projet » : implantation, choix du terrain, contrat, financement, etc. C'est un passage en revue de toutes les bonnes questions à se poser avant de se lancer.



Le + CAUE

Afin de renseigner au mieux les particuliers, les conseillers CAUE ont élaboré des fiches pratiques sur les autorisations d'urbanisme (taxe d'aménagement, certificat d'urbanisme, DAACT, etc.), les voisins (les clôtures, les servitudes, etc.), le paysage ou encore les contrats (avec un architecte, un constructeur, etc.). Simples et imprimables depuis notre site, elles répondent aux questions les plus fréquemment posées.

Nouveautés 2019

Les expositions à voir au CAUE

Bénéficiant d'un espace dédié, le CAUE accueille des expositions liées à ses domaines de compétences, pour sensibiliser le grand public. Deux expositions ont ainsi été présentées cette année.

« Petites combines et bons tuyaux » (2 avril - 24 mai)

Le CAUE a accueilli, l'exposition « Petites combines et bons tuyaux », issue d'un concours d'idées organisé par le CAUE de la Sarthe dans le cadre du 6^e festival d'architecture « Petites machines à habiter ». Le défi du concours : **concevoir à partir d'éléments recyclés une architecture destinée à recevoir le siège d'une microentreprise**. 30 maquettes, sur les 65 réalisées pour ce concours, ont fait le déplacement de la Sarthe jusqu'en Gironde. Et pour inaugurer cette exposition originale, une conférence sur le thème « Construire avec des éléments recyclés » a été organisée. Des acteurs locaux du réemploi de matériaux, dans la construction et l'aménagement sont venus débattre autour des nouveaux modes de construction, des nouvelles façons de penser l'aménagement, des nouvelles pratiques solidaires.

« Une maison pour chacun, une ville pour tous » (7 octobre - 15 novembre)

Les panneaux de l'exposition « Une maison pour chacun, une ville pour tous » ont été accrochés dans l'enceinte du CAUE, pour permettre aux visiteurs d'un jour de se plonger dans **la petite et grande histoire de la maison individuelle en Nouvelle-Aquitaine de 1945 à nos jours**. Cette exposition est issue du livre « Une maison pour chacun, une ville pour tous » de Chantal Callais et Thierry Jeanmonod, parue chez La Geste édition et réalisée par la DRAC Nouvelle-Aquitaine, les CAUE de la Charente, Charente-Maritime et des Deux-Sèvres et l'ATD Vienne. Les auteurs du livre ont d'ailleurs donné une conférence, en préambule de l'exposition.



Rallye des paysages « C'était un petit jardin ! »

Après le succès de son rallye urbain en 2017 (« Vues d'ailleurs »), le CAUE de la Gironde a décidé de poursuivre l'aventure et de créer au mois de juin 2019, un rallye des paysages en compagnie de Wooly, le mouton accompagnateur.



Parce qu'on ne prend pas suffisamment le temps de regarder sur son environnement, le CAUE de la Gironde initie des actions grand public pour sensibiliser au cadre de vie et au paysage, de façon ludique et pédagogique. Ainsi est né le rallye des paysages « C'était un petit jardin ! ».

Le samedi 29 juin, **8 équipes se sont élancées dans les rues de Bordeaux** à la recherche de Wooly, le mouton accompagnateur du CAUE **pour découvrir des squares, parcs et jardins bordelais méconnus**. Malgré une température très estivale, les courageux participants ont joué le jeu. Ils ont résolu 10 énigmes qui les emmenaient d'un parc à un autre avant de rallier l'arrivée, le siège du CAUE de la Gironde.

Le départ fut donné place André Meunier, près de la gare. Les équipes devaient alors rejoindre la rue Kléber, une rue jardin de Bordeaux, la première du genre, puis redescendre vers le parc Brascassat avant de longer les fameuses barrières bordelaises pour y découvrir des jardins et parcs : Jardin des Barrières, parc du Moulin d'Ars, square de la Croix du Sud, le square Bertrand de Goth, le jardin de la Béchade, etc.

En vélo, à pied ou en transport en commun, tous ont rallié l'arrivée ravis de cette expérience et des endroits traversés.

Ce rallye des paysages « C'était un petit jardin ! » sera reconduit en juin 2020 toujours avec Wooly !



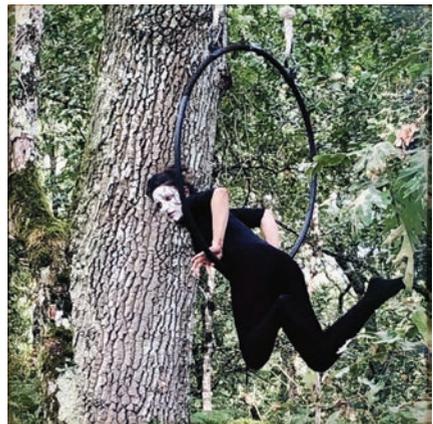
Journées européennes du patrimoine (Jep) : En forêt, habiter la forêt hier et aujourd'hui !

Patrimoine environnemental et historique du département, la forêt des Landes a de tout temps été exploitée et intégrée aux modes de vie des Girondins. De l'airial si typique aux habitats en bois perchés dans les arbres aujourd'hui, le CAUE est parti à Captieux en sud Gironde, commune nichée au cœur du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (336 052 ha), à l'occasion des Jep, pour voir des cabanes « pommes de pins » et un airial réhabilité.

Au milieu des pins, depuis 13 ans, Cap Cabanes propose de dormir dans les arbres, dans **des cabanes en bois élaborées et imaginées pour se fondre dans la forêt** : version moderne de l'utilisation de la forêt. En forme de pommes de pins, sans fondations béton, elles s'intègrent parfaitement dans ce milieu naturel riche. Armelle Canchon, l'architecte des cabanes a expliqué sa démarche devant plus de 50 personnes appuyé en cela par Philippe Labourdette, le propriétaire de cet espace de loisir peu commun et en présence de Jean-Luc Gleyze président du Département.

L'après-midi a commencé par une petite marche en forêt, pour rejoindre la ferme des filles, là où **4 cousines ont décidé de reprendre un ancien airial pour le faire revivre dans une démarche écologique et de permaculture.**

Faisant le lien entre l'habitat et l'exploitation passés de la forêt et Cap Cabane habitat et exploitation moderne, cette balade en forêt a été riches en surprise, grâce à la Compagnie Cirkulez. Ces artistes acrobates ont régalé les participants à cette journée, par la déclamation de poésie ponctuée par des performances acrobatiques dans les arbres. Des prestations artistiques poétiques et en totale adéquation avec l'environnement boisé.



Label CURIOSITE, « maisons d'archis pas chères » !

Prix d'architecture grand public, le Label CURIOSITE propose à 16 jurés de visiter des maisons d'architectes et d'élire leur réalisation préférée.



Aventure architecturale et humaine, le Label CURIOSITE invite 16 curieux, amateurs éclairés ou non d'architecture à visiter des réalisations privées, de qualité pour en fin de journée élire leur réalisation préférée.

Ce samedi 19 octobre, **les jurés sont partis aux alentours de Bordeaux, découvrir des maisons individuelles réalisées par des architectes.** De taille homogènes, une moyenne de 112 m², et toutes construites entre 2009 et 2018, ces réalisations différaient par les matériaux employés, les partis pris architecturaux, l'agencement des pièces, les ouvertures, etc.

Accompagnés par une présidente de jury, architecte, (Raphaëlle Hondelatte), les jurés ont reçu des supports d'aide à l'observation des maisons, par le biais d'un carnet de voyage et d'un nuancier reprenant différents thèmes : le rapport intérieur/extérieur, l'écologie, la liberté d'usage, la générosité, l'esthétique, l'intime/le collectif, l'imaginaire, l'intégration urbaine et paysagère.

A l'issue de ces visites, les jurés se sont retrouvés au siège du CAUE de la Gironde pour débattre et élire leur maison préférée.

Après une heure de débat, 3 maisons se détachaient. Un second tour de « scrutin » a permis d'élire la maison de Tresses, réalisée par l'agence Brachard de Tourdonnet. La remise du prix Label CURIOSITE s'est tenue le 26 novembre, à l'agence distinguée. L'occasion pour les jurés de se retrouver et d'échanger avec l'architecte lauréat.



Lecture-spectacle

Ce jeudi 21 mars, le CAUE recevait Olivier Domerg, auteur du livre « EN LIEU ET PLACE » pour une lecture d'extraits de son ouvrage mettant en lumière la place !

Véritable célébration de la « *place* » comme « *lieu vivant* » et « *lieu de vie* », l'auteur a proposé, via l'invention et le souffle de l'écriture, de mettre en évidence le rôle et la fonction que les places jouent au sein des villes, et notamment, la « *puissante respiration* » qu'elles instaurent parfois et fort heureusement en leur centre. Sa lecture interprétée fut très appréciée par l'auditoire, captivé, et désireux en suivant de lire l'ouvrage.

Une lecture et rencontre organisée par le CAUE de la Gironde en partenariat avec Permanence de la littérature, les éditions Le Bleu du ciel, la librairie La Machine à lire et les éditions l'Atelier contemporain.



Ciné-Débat

Dans le cadre du Mois du doc', le CAUE a projeté cet OVNI cinématographique de Frédéric Ramade, sorti en 2007 « Ode Pavillonnaire ». Ce film est une enquête sociologique où se mêle l'histoire de la construction pavillonnaire en France, les problématiques d'urbanisation, l'Histoire de France et l'histoire de l'art, le tout agrémenté d'une musique punk et de films de famille tournés en Super-8. Maniant humour et témoignage critique, le film s'accompagne d'un ouvrage, complément indispensable à sa bonne lecture, explorant les différentes étapes d'un projet de pavillon où notes, citations, cartes, archives, apportent un autre éclairage.





—
Pour sensibiliser les plus jeunes à leur cadre de vie, le CAUE dispose de plusieurs outils ou actions comme des visites de terrain.

Jeunes et enseignants

Depuis plusieurs années, le CAUE de la Gironde s'investit auprès du jeune public et multiplie les actions en sa faveur pour acculturer les futurs citoyens à la préservation et l'amélioration de leur cadre de vie.

En 2019, l'action « Autour de mon école, il y a... » a même fêté ses 10 ans. Pour l'occasion un film a été réalisé, avec les témoignages d'anciens élèves, à voir sur le site internet du CAUE. Cette action de sensibilisation est l'une parmi beaucoup d'autres, comme « PARKORAMA », « Les Enfants du patrimoine », les parcours urbains, les visites, les ateliers ou encore les interventions en classe.

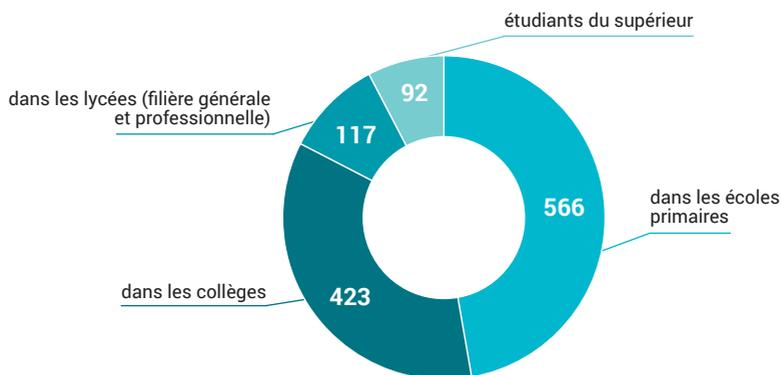
En 2019, **36 classes**, soit **1 198 élèves** (du primaire à l'enseignement supérieur) ont été sensibilisés à l'architecture et au paysage par le CAUE.

Le CAUE forme également les enseignants à l'architecture, au paysage et à la ville avec sa formation « A l'école de... ». Cette année **50 enseignants** ont ainsi été formés « A l'école de la ville ».

Enfin pour faire découvrir nos métiers, outre la présence de conseillers dans les « forums des métiers » organisés par les établissements, le CAUE accueille dans ses murs des stagiaires de 3^e. Il participe aussi à la « formation » des architectes, urbanistes, paysagistes, juristes, etc. de demain en recevant et accompagnant des stagiaires issus de l'enseignement supérieur. **10 stagiaires** ont été accueillis cette année dont :

- / 2 en stage longue durée (Master urbanisme, aménagement et développement territorial)
- / 1 en Terminale (Communication visuelle, Lycée Toulouse Lautrec)
- / 1 en stage d'observation (4^e)
- / 6 en stage d'observation (3^e)

Nombre d'élèves sensibilisés par niveau



« Autour de mon école, il y a... »

Cette action pédagogique s'inscrit dans le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) de l'Inspection Académique. Une classe urbaine, une périurbaine et une rurale participe à cette action qui dure toute l'année scolaire.

En 2019, ce sont les élèves de CM1 des classes de Bègles (Joliot Curie), Castres Gironde (Lions de Guyenne) et Lège Cap Ferret (école du Phare) qui se sont prêtés au jeu. Au programme, des rencontres avec un spécialiste (architecte et/ou paysagiste), une journée de visite autour de l'école, des interventions en classes quasi mensuelle de l'intervenant du CAUE et du conseiller pédagogique, puis la réalisation de supports visant à expliquer aux élèves des autres classes son environnement (diaporama, dessin, danse, etc.). Enfin, la grande journée de restitution où toutes les classes se retrouvent au CAUE, se rencontrent, présentent leurs réalisations et échangent.



Les plats à la carte

De la maternelle au lycée, l'offre pédagogique du CAUE est riche. Les conseillers du CAUE interviennent à la demande des enseignants tout au long de l'année.

En 2019 ils sont intervenus dans **36 classes**. Parmi l'offre et les actions menées en partenariat avec le Rectorat et l'Inspection Académique, on note :

PARKORAMA : la découverte des parcs et parkings qui apporte un regard neuf, pour dépasser le « j'aime / j'aime pas ».

Les visites : « Le Nez en l'air » pour le Bordeaux Médiéval, « Bordeaux XVII^e au XXI^e », 300 ans d'histoire d'architecture, « Mériadeck », quartier méconnu architecturalement, etc.

Nos maisons pas comme les autres : la découverte d'architecture innovante, surprenante, originale.

Le jeu de l'oie du patrimoine : reprenant les codes du célèbre jeu de société pour apprendre et découvrir le patrimoine girondin.

Architecte de ton établissement : les élèves peuvent appréhender la conception d'un projet de transformation d'un établissement scolaire et le soumettre aux instances décisionnelles (Région ou Département).

Les Enfants du patrimoine

Le 20 septembre, la veille des Journées européennes du patrimoine, les collégiens et lycéens sont invités à participer aux Enfants du patrimoine. Pour la 2^e édition (sous l'égide de la FNCAUE et du Ministère de la culture), le CAUE de la Gironde a proposé 1 heure de visite dans 3 quartiers de Bordeaux pour découvrir les richesses patrimoniales et l'histoire qui composent le cadre de vie de ces quartiers aux multiples facettes.

15 classes, de la 6^e à la terminale, en ont bénéficié.

/ Les Bassins à flot : quartier mixte en plein essor qui mélange activités portuaires, vie de quartier résidentiel et lieux de loisirs et d'agrément. Trait d'union entre Bordeaux et son fleuve, « les Bassins à flot » est un quartier cosmopolite au patrimoine architectural, témoin du prestigieux passé maritime du lieu (grues, péniches, rails et silos, etc.), riche.

/ Belcier Euratlantique : Belcier est un quartier résidentiel traditionnel qui s'est constitué au début du XIX^e siècle avec l'implantation de bâtiments à caractère industriel et commercial. Aujourd'hui une vaste opération de rénovation urbaine, à la programmation ambitieuse, a pour objectif l'émergence d'un nouveau quartier d'affaires à vocation européenne.

/ Le Grand parc : quartier populaire, parfois stigmatisé, le quartier du Grand parc se transforme en adaptant l'existant aux nouveaux modes de vie. Le parti pris du projet est de « faire avec » : les barres d'immeubles, le parc de 8 ha, les équipements publics datant des années 50 ans...



Concours dessin : « Ma maison jardin »

Pour sensibiliser les enfants à l'architecture et les faire réfléchir à leur cadre de vie, le CAUE de la Gironde a organisé un concours de dessin sur le thème de « Ma maison jardin ».

Le temps de l'exposition « Une maison pour chacun, une ville pour tous », les petits et les grands étaient invités à dessiner leur « Maison jardin ». Cette exposition portant sur la thématique du pavillon de 1945 à nos jours en Nouvelle-Aquitaine fut prétexte à interroger petits et grands sur l'habitat individuel par le biais du dessin. Les dessinateurs en herbe, amateurs ou éclairés avaient le choix des pincesaux : gouache, aquarelle, fusain, crayons de couleurs et même collage.

Pour récompenser les participants et élire les « meilleures réalisations », 4 catégories d'âge ont été pensées : les moins de 7 ans, les 8-10 ans, les 11-14 ans et une catégorie adulte. Deux lauréats par catégorie d'âge ont été désignés par un jury « d'expert », composé d'une paysagiste du CAUE de la Gironde, de Bernard Pradier, conseiller pédagogique arts visuels et de Thierry Jeanmonod, auteur du livre dont était issue l'exposition prétexte au concours.

175 dessins sont ainsi arrivés au CAUE ! Devant le succès et la qualité des réalisations, le CAUE a attribué un prix « coup de cœur », récompensant ainsi 9 dessinateurs. Les dessins ont été exposés dans le hall du CAUE durant un mois.



A l'école de la ville

Conférence / Visites

Au travers de conférence et visite le CAUE forme et accompagne les enseignants dans la mise en place des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI). En partenariat avec le DSDEN et la DAAC du Rectorat, cette journée permet d'enrichir les pratiques pédagogiques à partir des différentes approches de la ville.

Date 📅

10 avril

Lieu 📍

siège CAUE et visites dans Bordeaux

Participants 👤

50 enseignants (primaire et secondaire)

Cette journée de formation, alternant conférence le matin et mise en situation pratique l'après-midi, donne les clés aux enseignants pour ensuite aborder dans leurs classes la construction et l'évolution d'un village, d'un quartier ou d'une ville. La matinée fut consacrée à une conférence sur le thème de la « Ville d'aujourd'hui » et à des témoignages d'enseignants ayant déjà participé à des programmes de sensibilisation auprès des jeunes publics proposés par le CAUE.

L'après-midi, les enseignants se sont répartis en 4 groupes pour visiter des quartiers bordelais. Aidés d'une grille de lecture de la ville, ils ont ainsi pu appréhender la ville différemment. Ils ont visité les quartiers de Belcier Euratlantique - un quartier de gare ambition « classe affaire » -, Bacalan et les Bassins à flot - du port industriel au quartier résidentiel -, le Grand parc - la reconstruction renouvelée - et Ginko - écoquartier ou nouveau quartier-. La ville, le paysage et l'architecture sont les trois thèmes « tournant » de cette formation qui a lieu chaque année.



Le + CAUE

Une grille de lecture adaptée à chaque quartier à remplir par binôme lors des visites.





Un nouveau site internet pensé pour les utilisateurs, à retrouver sur ordinateur, tablette et mobile.

Communication

Documentation

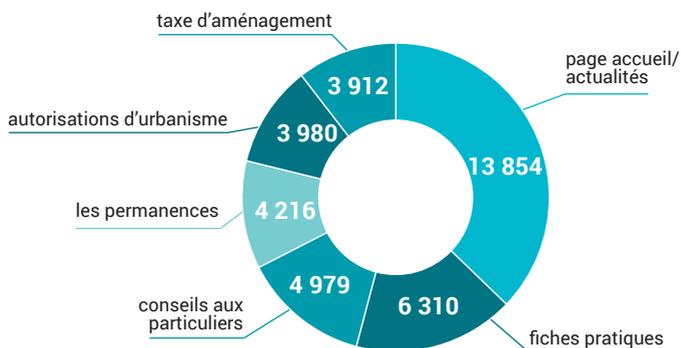
Le CAUE dispose de plusieurs outils pour informer et sensibiliser tous ses publics, des moyens variés et adaptés en fonction des actions menées et des publics visés. En 2019, il a créé Woolly mouton accompagnateur des participants au Rallye des paysages. Woolly se retrouve sur les **flyers, affiches**, mais aussi les **QR Code** nécessaires au déroulement du rallye, des **sacs à dos** en coton bio et également en hashtag pour le compte Instagram du CAUE. Car 2019 a été marquée par la refonte du site internet (voir ci-après) mais également par le lancement du compte **Instagram @CAUEGironde**. Ce dernier vient compléter la page Facebook et génère une nouvelle communauté « d'amis ».

Le CAUE s'est également lancé dans la réalisation interne de vidéos. A l'occasion des 10 ans du programme « Autour de mon école, il y a... » un film a été tourné. Des interviews d'anciens élèves, des enseignants et les partenaires de l'Académie témoignent dans ce film. **Avec le lancement en novembre 2019 de son nouveau site internet**, le CAUE a également repensé sa façon de rendre-compte de ses actions, en intégrant à ses papiers des pastilles vidéos des témoins et intervenants.

Le centre de Ressources du CAUE continue d'enrichir sa collection d'ouvrages traitant de ses thèmes de compétences, architecture, paysage, environnement, histoire de la ville, etc., tous consultables sur place. Le moteur de recherche permet via le portail internet du CAUE de trouver rapidement le livre recherché.

Autre moyen de s'informer le www.observatoire-curiosite33.com. **L'Observatoire Curiosité permet de découvrir des réalisations exemplaires**, locales et de qualité aussi bien dans le domaine de l'architecture que dans l'aménagement paysager ou urbain. **335 projets sont ainsi référencés sur le site.**

Sur les **97 417 pages vues** les plus visitées du site internet sont :



Communication

Un nouveau site internet

En 2019, l'équipe s'est lancée dans la refonte complète de son site internet. Le www.cauegironde.com a été complètement refait, revu, repensé pour répondre aux nouvelles exigences des utilisateurs et être en adéquation avec les autres supports de communication. Il a été mis en ligne le 25 novembre. Son graphisme reprend la charte graphique assurant ainsi une cohérence entre tous les supports de communication.

Après la sélection d'un prestataire par le biais d'un marché public, le travail de refonte totale a débuté. **Plusieurs mois d'échanges et de réflexion ont été nécessaires pour déterminer une arborescence intuitive et facile d'utilisation, en mettant au cœur de ce projet « l'expérience utilisateur ».** Désormais, l'accès se fait par public, particuliers, collectivités-professionnels et enseignants. La prise de rendez-vous est facilitée par une carte interactive. Les fiches pratiques, pages les plus consultées sur le site internet, bénéficient d'une entrée spécifique avec la création d'une Foire Aux Questions (FAQ). Enfin, l'Observatoire Curiosité et l'espace Ressources ont été mis en avant. Le site internet se décline également en version mobile pour une facilité d'utilisation.

Avec 97 417 pages vues, la fréquentation du site baisse de 5% par rapport à l'an passé, la migration de l'ancien vers le nouveau site explique cette diminution. Sans surprise le nombre de sessions 30 788 baisse également (-3%) comme le nombre d'utilisateurs 23 743 (-4%). Le taux de rebond du site, de 58%, se situe dans une bonne moyenne. Cela signifie que les utilisateurs venant sur notre site, y reste quelque temps. En moyenne ils consultent 4 pages. Ce chiffre ne varie pas depuis 2 ans.



www.cauegironde.com
ergonomique sur tous
vos écrans !



4
pages en moyenne vues
sur le site internet



97 417
pages vues

Communication

La page Facebook

En 1 an, la page Facebook du CAUE a gagné 183 abonnés (+16%) pour atteindre **1 313 abonnés**, et avec 1 294 mentions « j'aime » (+14,5%). Ce média est plus que jamais un moyen de diffuser nos informations.

Sans surprise, la publication qui a touché le plus de personne est l'offre d'emploi pour un architecte-conseiller publiée en juillet (6 146 personnes touchées). Les post des Journées européennes du patrimoine ont permis de toucher 7 685 personnes au total avec un pic à 4 744 la veille des JEP. Le teaser du Label CURIOSITE a toujours la cote avec 1 200 personnes touchées juste devant l'appel à projet, diffusé en janvier dernier (1 189 personnes touchées).

Enfin, la force de Facebook, c'est aussi les interactions avec les partenaires, comme en témoigne la publication sur la formation pour les enseignants « A l'école de la ville » qui, bien relayée, a permis de toucher 1 300 personnes.



1 294 mentions « j'aime » + 14,5%

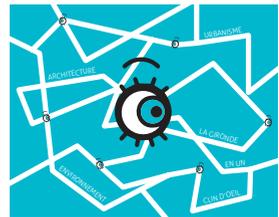
Le compte Instagram

Créé en juin dernier pour le Rallye des paysages « C'était un petit jardin », le compte Instagram du CAUE commence à trouver sa vitesse de croisière avec **645 abonnés**. Sur ce réseau social, l'association cherche à mettre en avant la qualité de notre cadre de vie par l'exemple en photo de réalisations qualitatives girondines.

Les créations

L'équipe a conçu, imaginé et créé des notices de sensibilisation. Une nouvelle collection voit ainsi le jour, répondant à un besoin des particuliers mais aussi des conseillers qui souhaitent disposer de supports à remettre à leurs interlocuteurs lors de leurs rendez-vous. Deux premières notices sont sorties cette année, « Surélever son échoppe » et « Planter son arbre ». D'autres sont à venir.

L'Observatoire CURIOSITE a également eu le droit à un support papier à diffuser. La vitrine sert également de support aux créations vidéos du CAUE.





Les différents partenariats contractualisés entre le CAUE et divers organismes amènent celui-ci à intervenir lors de conférences, colloques, tables rondes, au siège, comme sur le terrain, en extérieur.

Interventions et conférences

Tout au long de l'année, les conseillers du CAUE sont appelés à prendre la parole lors de différentes manifestations, colloques, événements, etc., organisés par des partenaires. Tour d'horizon non exhaustif pour 2019.

Ajuca (Association des juristes en urbanisme et construction d'Aquitaine) - Bordeaux, 14 février

Les urbanistes du CAUE étaient invités de l'Ajuca dans le cadre du cycle de conférence « Grands témoins » sur le thème de « l'accompagnement des collectivités locales dans la réflexion préalable à l'élaboration des SCoT et PLUi, la maîtrise des divisions parcellaires et l'écriture des règles d'urbanisme ».

Gironde Ressources - Bordeaux, le 6 mars

A l'occasion des 1^{ère} rencontres des professionnels des acteurs girondins de l'ingénierie, le CAUE est intervenu pour parler de son partenariat avec Gironde Ressources.

Aménag'eau - Artigues près Bordeaux, le 12 mars

Bilan de l'expérimentation et perspectives d'évolution, intervention sur le cycle de formation du CAUE « eau et urbanisme » et les suites à donner.

ABF - Bazas, le 20 juin

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi du Bazadais, le CAUE a participé à un atelier consacré au patrimoine.

Ville de Bègles - Bègles, le 11 juillet

Table ronde « Vivre et se loger à Bègles » à l'occasion du lancement de la charte urbanisme, intervention sur les tables rondes « Promouvoir la biodiversité dans les projets » et « Respecter l'identité des quartiers ».

A'urba - Bordeaux, le 12 décembre

L'agence d'urbanisme A'urba organisait un colloque avec pour thème « Quelle marge de manœuvre de l'action publique locale ? ». Le CAUE y a participé.

DSDEN33 - Bordeaux, le 18 décembre

Intervention auprès des enseignants du premier degré pour une formation « Habiter ici et ailleurs ».

Ville de Libourne - Libourne, le 18 décembre

Rencontres nationales sur « Attractivité centres, villes et bourg », participation à la table ronde « Actionner les bons leviers pour favoriser l'attractivité ».

Partenaires 2019

Le CAUE initie régulièrement des partenariats avec différents acteurs du territoire. Ces partenariats soulignent le rôle important du CAUE dans les projets de territoire.

En 2019, nous avons plus particulièrement travaillé avec :

Adil*

Le CAUE est membre du Conseil d'Administration de l'Adil depuis juin 2015

/ Renvoi vers nos permanences respectives pour le conseil aux particuliers
/ Actions de représentation et de valorisation conjointe

ADRC

/ Partenariat dans le cadre du Mois du film Documentaire avec l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma

Agence Eau Adour Garonne

/ Rencontre pour la formation Eau & Urbanisme

Ajuca

/ Participations aux conférences « Grands témoins »

Alec*

Convention partenariale 2016-2019

/ Mise en œuvre du SDR du bâti communal et intercommunal
/ Co-animation du projet européen VIOLET (réhabilitation énergétique du bâti ancien)
/ Participations à des matinées et petits déjeuners de travail

AMG*

Convention partenariale 2019-2022

/ Partenariat sur la formation pour les collectivités et le conseil aux élus

AMO

/ Conférence E+C- et visite du bâtiment

A'urba*

/ Participation et intervention au colloque « Les marges de manœuvres action publique locale »

Bordeaux

/ Membre du Club Unesco (participation aux comités mensuels d'expertise)
/ Commission des sites et du patrimoine
/ Comité de l'arbre
/ Visites dans le cadre de l'exposition « Bordeaux, ville de pierre »

Bordeaux Métropole*

/ Participations à des jurys
/ Dématérialisation des autorisations d'urbanisme
/ Atelier biodiversité dans le bâti
/ Concertation Parc des Jalles

Codefa

/ Festival Woodrise, « Yes we wood », conférence et visite du bâtiment

Conservatoire du littoral

Convention partenariale 2018-2020

/ Comité de gestion de la forêt du Porge
/ Approche paysagère et prospective sur les sites Adapto (secteurs Delta de la Leyre et Île Nouvelle)

CROA / Le 308*

/ Visite de chantier de l'office du Tourisme de Blaye

Conseil régional Nouvelle-Aquitaine

/ Appel à Manifestation d'Intérêt sur les centres-bourgs
/ Participation aux comités techniques Programme Régional pour l'Efficacité Energétique et Transition Energétique

Conseil départemental de la Gironde

Convention partenariale portant sur 27 engagements dont :

/ Participation à 4 jurys de concours
/ Participation aux Journées Départementales des Ecoles de Musique de Gironde
/ Participation au comité, projet de déplacements durables nord Bassin
/ Participation au comité départemental de l'Eau de Gironde
/ Avis sur équipements publics
/ Participation au comité d'orientation paysage et patrimoine naturel
/ Participation aux rencontres des pactes territoriaux

Actions permanentes

/ Membre du comité technique sur les territoires agricoles à enjeu prioritaire
/ Participation au comité technique et comité d'orientation du Dispositif Paysage
/ Participation au dispositif Aménagement'eau
/ Membre de la commission urbanisme durable (CAUE/CD/DDTM)

DDTM

Convention partenariale 2017-2019

/ Mission Most portant sur 2 travaux de recherche
/ Commission d'urbanisme durable (CAUE/CD/DDTM) depuis 2010
/ Réflexion boîte à outil centre-bourg

Drac

/ Journées européennes du patrimoine
/ Les Enfants du patrimoine
/ Membre de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (2^e section)
/ Membre du groupe de travail « architecture contemporaine remarquable »
/ Journée Nationale de l'Architecture

Forum Urbain

/ Participation au forum de rentrée

Gironde Ressources

Convention partenariale annuelle

/ Participation à la réalisation d'un guide d'ingénierie départementale

Inspection Académique de la Gironde

/ Mise en œuvre du programme pédagogique « Autour de mon école, il y a ... »
/ Organisation de la journée des enseignants « A l'école de... »

IUT Gestion Urbaine et Solidarité de Bordeaux Montaigne

/ Partenariat dans le cadre de l'élaboration du Plan Paysage de la CdC des Portes-de-l'Entre-Deux-Mers

M'A*

/ Rencontre sur projets communs d'actions grand public (expositions) et jeune public (visites de chantiers)

MAJ

Le CAUE est membre du Conseil d'Administration depuis juin 2015

Préfecture de la Gironde

Participation à des commissions :

/ Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité
/ Sous-commission d'accessibilité pour les personnes handicapées

/ Commission départementale Sites et Perspectives
/ Commission de conciliation en urbanisme

PNMBA (Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon)

Convention partenariale 2018-2020

/ Construction d'une méthodologie de caractérisation typologique des espaces naturels marins
/ Accompagnement dans la mise en valeur des paysages marins, naturels et culturels

PNRLG* (Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne)

/ Appui à l'élaboration de l'exposition « L'airial landais, retour aux origines »

Sybarval*

Convention partenariale 2018-2020

/ Accompagnement dans la rédaction du cahier des charges pour l'élaboration du SCoT
/ Accompagnement et formation des élus sur le nouveau contexte réglementaire et sur le paysage
/ Etudes sur la division parcellaire et le gisement foncier axe des gares
/ Accompagnement dans la mise en œuvre PCAET

Udap 33

/ Atelier Patrimoine dans le cadre de l'élaboration du PLUi du Bazadais

*partenaires adhérents

Ils sont partenaires adhérents

/ Aquitanis
/ Bordeaux Métropole Aménagement (BMA)
/ Chambre d'agriculture
/ Chambre des métiers
/ Chambre des notaires
/ Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb)
/ Centre Régional Eco-Energétique d'Aquitaine (CREAQ)
/ Domofrance
/ Ecole des Beaux-Arts
/ Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (Ensap)
/ Fédération des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (FAAPPMA)
/ Fédération Française du Bâtiment (FFB)
/ Fédération des Promoteurs Constructeurs
/ Gironde Habitat
/ Gironde Tourisme
/ Ordre des Géomètres Experts
/ Parc Naturel Régional du Médoc
/ SOLiHA Gironde
/ Union Départementale Consommation Logement et Cadre de Vie (UD CLCV)

Le CAUE est adhérent à

ADBS (Association des professionnels de l'information et de la documentation) / Adil / Alec / AMG / MAJ / MA / CREAQ / AMPA (Association des Marchés Publics Aquitains) / Gironde Tourisme / SoliHA / FNCAUE / URCAUE

61 lieux de permanences mensuelles

1 permanence à 25km maximum de chez vous.

